

# La Brèche

organe bimensuel du  
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

## Apprentissage :

### CHAQUE ANNÉE LE MÊME BARATIN

Chaque année, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) annonce les perspectives les plus brillantes pour la formation professionnelle. Pour ce Nouvel An, une enquête précise que l'offre de places d'apprentissage dépasse de 10 o/o la demande.

En réalité, même cette enquête ne donne pas un tableau aussi rose. Les branches qui affichent une demande insatisfaite d'apprentis sont exactement les moutons noirs du marché des places d'apprentissage — l'hôtellerie notamment. Celle-ci a plus que doublé son offre d'apprentissage depuis les années septante. Mais ce fait ne correspond en rien à une situation analogue sur le marché du travail. Il n'y a pas eu soudain deux fois plus de restaurants et donc le double de postes de travail qualifiés. En clair : après un apprentissage d'hôtellerie, l'apprenti devra changer de métier. Ce n'est pas un hasard si, dans le recensement fédéral, les salarié(e)s formé(e)s dans l'hôtellerie déclarent, pour près d'un tiers, qu'ils travaillent dans un autre métier, étranger à leur formation. Tous ces travailleurs/euses réapparaissent sur le marché du travail comme salariés non qualifiés.

La même chose apparaît dans les formations plus qualifiées que l'hôtellerie où l'OFIAMT souligne, triomphalement, le peu de demandes d'apprentissage : les arts graphiques et la métallurgie. Dans ces secteurs, crise et rationalisations poussent les travailleurs, à leurs frais, à changer de métier. Un cinquième des compositeurs-typographes, par exemple, travaillent dans un domaine étranger à leur formation. Et les chants de victoire de Berne sonnent creux pour une autre raison encore. Dans l'électronique, branche d'avenir, il est de plus en plus difficile de trouver une place d'apprentissage.

Pourquoi donc l'OFIAMT orchestre-t-il ce concert de voix apaisantes ? Il s'agit de faire croire que le système de formation professionnelle se porte bien tel qu'il est. En clair, c'est de la manipulation d'opinion — en prévision de l'initiative du PSO sur les ateliers publics d'apprentissage qui doit prochainement être soumise au vote. Mais s'il est facile de manipuler l'opinion, il est plus difficile de manipuler la réalité. Les jeunes concernés, acculés à des formations au rabais, les salarié(e)s, qui cherchent à se recycler ou compléter leur formation, ne peuvent se contenter des belles paroles d'autosatisfaction fédérale et patronale.

C'est à elles et à eux que nous adressons notre initiative pour l'extension des ateliers publics d'apprentissage et de recyclage. Ce n'est pas un hasard si les rares ateliers publics qui existent en Suisse réagissent tout différemment que les apprentissages en entreprise aux profondes mutations de la formation. Ainsi l'atelier de Fribourg a doublé rapidement, l'an dernier, le nombre de places en électronique. Celui de Winterthour, qui forme dans les métiers de la métallurgie, a ouvert une classe en électronique. Ce qui est déjà en vigueur pour ces écoles d'élite doit devenir accessible au "simple pékin". C'est le sens de notre initiative et c'est pourquoi celle-ci sera, cette année, au cœur de notre action politique.

La Brèche



**ONU:**  
**Quel espoir  
pour  
les peuples?**

**Un bilan  
globalement  
po...lluant**

POLOGNE :

# En mouvement

**RENCONTRE AVEC KAÏSSA TITOUS,** une marcheuse de l'égalité contre le racisme à travers l'Europe, SOS-racisme France; et **VITALIANO MENGHINI,** vice-président des Colonies libres italiennes et de la Communauté de travail Etre solidaires, Suisse

**mercredi 22 janvier 1986, 20h 15**  
Salle des Vignerons, Buffet de la Gare CFF, LAUSANNE.

Organisation :  
**SOS-racisme Vaud et Centre de contact Suisses-immigrés.**

**Kaïssa Titous sera aussi à l'Université de Lausanne, Dorigny,** bâtiment central (banane), entrée Faculté des lettres, salle 7219, **mercredi 22 janvier, à 12h 15.**

## YVERDON :

### ACTION ANTIRACISTE

Le mardi 7 janvier 1986, l'Action nationale (AN)-Vigilance organisait une assemblée publique à Yverdon. Le but était clair : trouver des gens pour présenter une liste dans l'arrondissement d'Yverdon en prévision des prochaines élections cantonales. Face à cette nouvelle apparition de l'AN, une quinzaine d'antiracistes yverdonnois ont tenu un piquet de protestation devant la salle où avait lieu l'assemblée. Il est à regretter que la presse, qui a largement rendu compte de l'assemblée d'AN, n'a pas ou peu parlé de l'action des antiracistes. Dès à présent, l'AN-Vigilance rencontrera aussi à Yverdon des antiracistes convaincus.

correspondante

### MEETING

**France, 5 ans après... Reconstruire l'espoir !** avec **Jean ZIEGLER** et **Alain KRIVINE** (dirigeant de la LCR, section française de la IV<sup>e</sup> Internationale)

**mercredi 5 février, 20h 15**  
Petite salle du Faubourg, 6, Terreaux du Temple, GENÈVE

Organisation : **PSO.**

## FESTIVAL DE FILMS DU TIERS MONDE

**du lundi 20 au mercredi 29 janvier**  
Cinéma REX, FRIBOURG

Seize films inédits, réalisés en Afrique, en Asie, en Amérique latine, présentés à Fribourg en "première vision". Des films représentatifs de la richesse des cinématographies du tiers monde, de la variété de leurs cultures. Des films qui nous aident à entrevoir un regard différent sur le monde.

### Programme :

**lu 20 janvier, 18h30 :** *Emitai (Le dieu du tonnerre)*, de Sembène Ousmane (Sénégal) - 20h30 : *L'ombre de la terre*, de Taïeb Louichi (Tunisie).

**ma 21, 18h30 :** *L'ombre de la terre* - 20h30 : *Emitai*.

**me 22, 18h30 :** *Dahkal (L'Occupation)*, de Goutam Ghose (Inde) - 20h30 : *Bayan Ko*, de Lino Brocka (Philippines, produit par la Benigno S. Aquino Foundation, monté en France pour des raisons de sécurité).

**je 23, 18h30 :** *Bayan Ko* - 20h30 : *Finye (Le Vent)*, de Souleimane Cissé (Mali).

**ve 24, 18h30 :** *Un toit, une famille*, de Rabah Laradji (Algérie) - 20h30 : *Hasta a cierto punto (Jusqu'à un certain point)*, de Thomas Guttierrez Alea (Cuba) - 23h : *Orinoko (L'Orénoque)*, de Diego Risquez (Venezuela).

**sa 25, 14h :** *Wend Kouni (Le don de dieu)*, de Gaston Kaboré (Burkina Faso) - 16h : *Les enfants du vent*, de Brahim Tsaki (Algérie) - 18h30 : *Gregorio*, de Groupe Chaski (Pérou) - 20h30 : *Un toit, une famille* - 23h : *Jusqu'à un certain point*.

**di 26, 14h :** *Gregorio* - 16h : *Wend Kouni* - 18h30 : *Un homme à abattre (Cabra marcada para morir)*, de Eduardo Coutinho (Brésil, grand prix du Festival de Rio, ce film présente la vie de João Pedro Texeira, leader paysan assassiné en 1962) - 20h30 : *La moisson des trois mille ans*, de Hailé Gérima (Ethiopie).

**lu 27, 18h30 :** *Le médecin de Gafiré*, de Moustapha Diop (Niger) - 20h30 : *Un homme à abattre*.

**ma 28, 18h30 :** *Le courage des autres*, de Christian Richard (Burkina Faso) - 20h30 : *Le médecin de Gafiré*.

**me 29, 18h30 :** *Les enfants du vent* - 20h30 : *Dahkal*.

Entrées Fr. 9.-, ét., appr. Fr. 7.-. Abonnements transmissibles pour 7 séances à choix : Fr. 40.-, ét., appr. Fr. 30.-. Abonnement général (24 séances à choix, avec catalogue) Fr. 70.-, ét., appr. Fr. 50.-.

Un catalogue des films avec des interviews des auteurs et des études sur le cinéma dans le tiers monde est disponible au secrétariat du Festival, Office du cinéma, 8, rue de l'Industrie, 1700 Fribourg. Fr. 3.-. Rens. : (037) 24 09 09.

Organisation : Office catholique du cinéma pour la Suisse romande.



## CANTON DE VAUD :

### Alternative socialiste verte : une alternative de gauche et écologique aux élections cantonales

Les "Alternatives socialistes vertes (ASV)", composées dans plusieurs arrondissements du canton de personnes non affiliées à un parti, de membres d'Alternative démocratique (AD) et du Parti socialiste ouvrier (PSO), ont décidé de se présenter aux élections cantonales.

Les ASV présentes aux élections communales d'octobre à Nyon, Renens, Yverdon ont suscité autour de leurs idées un courant de sympathie large. En effet, l'idée d'une alternative de gauche et écologique, sortant des ornières de la politique traditionnelle, a fait son chemin.

Opposées sur le fond à la politique de l'Entente vaudoise, et critiquées par rapport à la gauche traditionnelle enclavée dans une politique purement gestionnaire, les ASV entendent dans cette campagne développer les thèmes et propositions suivants :

#### Sauvegarde de l'environnement

Face aux destructions de l'environnement sous toutes leurs formes (bétonnage, volonté de construire des routes à grand trafic sans limites, transformation du canton en une pétaudière de déchets du Léman à Ollon, mort des forêts suite à un développement anarchique des transports), nous demandons :

- Priorité à des transports publics bon marché et de qualité,

- Abandon de la politique du "tout à la voiture",

- Sauvegarde des espaces verts dans les villes ou leurs abords (par exemple limitation drastique du développement anarchique des zones résidentielles),

- Prise en charge du problème des déchets à la source (par exemple emballages) et politique publique d'élimination et d'entreposage des déchets assurant une sécurité réelle pour la santé de la population et l'environnement,

- Pas de poubelle chimique à Granges-Marnand ni de stockage de déchets radioactifs à Lucens et à Ollon.

#### Réponse ferme au courant xénophobe et aux inégalités sociales

Face à la montée du racisme et de la xénophobie, les ASV se prononcent d'une part pour une politique humanitaire et antiraciste de principe et d'autre part pour une amélioration générale des conditions de vie et de travail de la population et particulièrement des couches défavorisées. Dans ce sens nous demandons :

- Octroi du droit d'asile ou d'un permis B humanitaire aux réfugiés établis en Suisse,

- Droit de vote sur le plan cantonal et communal pour les travailleurs immigrés comme dans les cantons de Neuchâtel et du Jura,

- L'amélioration des conditions d'existence et particulièrement de logement pour les personnes âgées (par exemple : une politique de santé assurant entre autres des primes d'assurance abordables, le développement des soins à domicile, des infrastructures de quartier, la suppression des impôts pour celles et ceux qui n'ont pour vivre que le minimum vital),

- Une intervention ferme contre les congés-ventes,

- La garantie pour chacun d'un logement de qualité en fonction de ses besoins,

- L'interdiction de démolir des logements habitables et bon marché,

- Le droit au recyclage facilitant à chaque salarié la possibilité de trouver un emploi.

Pour défendre ces idées et propositions, les Alternatives socialistes vertes présenteront des listes en tout cas dans les arrondissements de Nyon, Romanel, Yverdon, Lausanne.

Elles proposent une candidature alternative au Conseil d'Etat en la personne de l'écrivain GASTON CHERPILLIOD.

communiqué de presse du 15 janvier 1986

# À PROPSO



LE CONSEIL DE VILLE

ET ...LE PSO

ALLEZ-Y VOIR

## BIENNE :

### LE PSO ET LE CONSEIL DE VILLE

1985 : un bilan de l'activité du PSO au Conseil de Ville (législatif) biennois. Face à une fraction bourgeoise offensive et une gauche traditionnelle ronronnante, il n'est pas aisé de mesurer l'efficacité de notre présence au Conseil de ville. Mais des interventions fréquentes sur des thèmes essentiels comme :

- l'emploi, la formation professionnelle, le recyclage;
- les réfugiés, aides à l'intégration et dénonciation du racisme;
- le planning familial;
- l'abonnement écologique;
- l'assainissement des bâtiments floqués à l'amiante;
- les droits démocratiques.

Des propositions liées à nos activités dans divers mouvements. Ce bilan est rassemblé dans une brochure (*Le Conseil de Ville et... le PSO, Allez-y voir*) qu'on peut se procurer en la commandant à l'adresse de la section biennoise du PSO.

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Apprentissage : chaque année le même baratin 1

## POLITIQUE

Fallait-il interdire Le Pen ? 3

Le Pen à la TV : un défi sans challenger 3

En Suisse alémanique : des actions contre le racisme 8

Nyon : à propos d'un serment 8

## SOCIAL

Formation professionnelle : vaut mieux être Suisse ! Interview 4

Capitalisme et crise 4

Justice de classe : qui croupit derrière les barreaux ? 5

Neuchâtel : troisième attentat 5

## DOSSIER

La Suisse et l'ONU : quarante ans d'ONU 6-7

Extraits de la Charte de l'ONU 7

## INTERNATIONAL

Le Paris-Dakar : Pa'Dak 9

POLOGNE : un bilan globalement po... lissant 9

Femmes au GUATEMALA : un génocide tranquille 10

Notes internationales 10

## À LIRE

Il est des nôtres : Maupassant 11

## L'ÉVÈNEMENT

MEXIQUE : "La crise sociale la plus importante depuis 1968". Entretien avec une dirigeante du PRT 12

## abonnez-vous

### Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte 55.-

une année, enveloppe fermée 65.-

une année, étranger (Europe) 80.-

abonnement de soutien 100.-

abonnement d'essai (7 num.) 13.- (au lieu de 17 fr. 50)

### Administration :

La Brèche, case postale 858

1211 Genève 3

CCP 10 - 25 669

### Rédaction :

La Brèche, 3, rue Chaucrau

1003 Lausanne, 021/ 20 98 49

Editeur responsable C.A. Udry

Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

### Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche

case postale 13, 2500 Bière 4, 032 / 22 95 47

case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds

case postale 28, 1700 Fribourg 6

case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02

3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91

case postale 82, 1020 Renens VD 1

case postale 1532, 2002 Neuchâtel

case postale 485, 1400 Yverdon

## 7 HEURES CONTRE L'APARTHEID

**vendredi 31 janvier 1986**

18h à 01h

**Salle des fêtes du Casino de Montbenon LAUSANNE**

dès 18h : animation, vidéos, stands d'information.

**20h 15 : Assemblée publique, avec Dulcie September,**

représentante de l'ANC à Paris;

un représentant syndical; **Anton Gisler,**

de la Déclaration de Berne; **Théo Buss,**

du Conseil oecuménique des Eglises.

dès 22h30 : bal, musique africaine, reggae, avec l'orchestre **Black and White; Webinolo'n'Goy.**

Durant toute la soirée : boissons, sangria, buffet, spécialités africaines.

Entrée : Fr. 8.-, étudiants, AVS : Fr. 6.-.

**Organisées par le Comité anti-apartheid Vaud (CAAV).**

*Soutenues par de nombreuses organisations, dont SOS-racisme Vaud et le PSO.*

Que les idées nationalistes et racistes véhiculées par Le Pen existent, en Suisse comme en France, on le savait. Qu'elles reprennent de l'audience avec la crise, autant sociale et morale qu'économique, de notre société, on le savait aussi. Fort de ce constat, Claude Torracinta a jugé utile de "mettre au défi" Le Pen.

La TV, dont on connaît l'impact, a mille autres moyens de combattre les thèses de Le Pen. Il a suffi d'entendre, pour s'en convaincre, B. Stasi, ex-ministre de Giscard, et G. Fontanet, qui tous deux ont appliqué et défendu une politique nationaliste et discriminatoire envers les étrangers, venir expliquer au "Défi" que les immigrés ne créent pas le chômage. Quand la TV a-t-elle "matraqué" cette évidence, démonstration à l'appui, avec autant de force et de continuité qu'elle matraque sur le terrorisme international par exemple? Poser la question, c'est montrer que si la TV — comme d'ailleurs le gouvernement — voulait défier Le Pen, ils auraient bien d'autres ressources qu'un spectacle télévisé. Et autrement plus efficace.

Mais dès l'instant où elle l'invitait, la TV avait le droit de le faire. Vouloir l'interdire est ridicule et produit l'effet contraire. Ridicule lorsqu'on entend le Conseil d'Etat genevois parler d'un débat télévisé, suivi de milliers de spectateurs, comme d'une "réunion privée". Contre-produisant surtout, car l'interdiction donne à Le Pen (dont les médias

## FALLAIT-IL INTERDIRE LE PEN?

parlent et reparlent) l'occasion de se présenter comme la victime de mesures antidémocratiques.

La loi de 1948 sur les étrangers, invoquée pour cette interdiction de parole, est une loi scélérate. Elle vise fondamentalement les droits d'expression d'une opposition de gauche — qui en a été la principale victime depuis qu'elle existe. Elle doit être abolie, et c'est tout. "L'affaire Le Pen" aura au moins eu le mérite de démontrer que la TV, au nom de la liberté d'information, s'affirme au-dessus de cette loi.

Quand la gauche genevoise se met à justifier la décision du Conseil d'Etat genevois et de Bernard Ziegler, elle n'avoue finalement rien d'autre que l'attachement le plus stupide à une "démocratie" qui n'en est pas une. Car au nom de quoi voulait-on interdire Le Pen? De ses idées? Nullement. De l'ordre public! Le Conseil d'Etat a été jusqu'à suggérer le risque d'un commando durant l'émission. Ainsi, on ne débat plus des idées de Le Pen, mais on justifie que la démocratie — bourgeoise — a des limites... aux deux extrêmes évidemment, pour donner le change. Le Pen ne le démentirait pas: il est pour l'ordre public, le plus musclé possible. Mais la gauche, elle, se prend au piège: comment défendra-t-elle l'ensemble des droits démocratiques, y compris celui de s'opposer à "l'ordre public" qui opprime les salariés, pour faire face à un Le Pen?

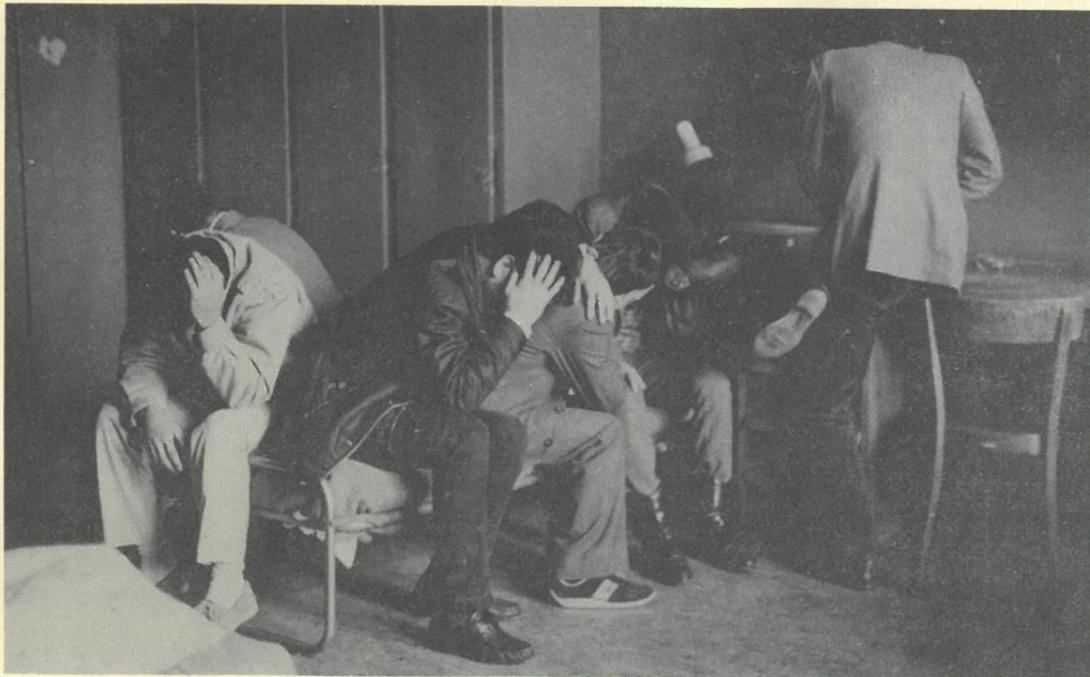
La TV avait donc le droit d'inviter Le Pen. Mais c'est son "Défi" qui est alors en cause. Présenter Me Barillon comme celui qui incarne "tous ceux qui refusent Le Pen" est le véritable scandale. Comme s'il n'y avait qu'une seule voix d'opposition à la droite nationaliste et raciste, celle de la démocratie in abstracto, incarnée par un avocat bourgeois. Ni Claude Torracinta, ni Me Barillon, ni la direction de la TVR ne peuvent prétendre qu'ils ont organisé un débat "objectif". Pas un mot sur le terrorisme colonial, sur les droits syndicaux que veut supprimer Le Pen, sur l'inanité (démontrée par de nombreux biologistes) de l'existence de races humaines. En ce sens, la manifestation devant la TV avait parfaitement raison de souligner que les véritables opposants à Le Pen étaient dans la rue et non dans le studio.

Mercrédì 8 janvier, le procès de Le Pen n'a pas eu lieu. Et la TV, qui avait le droit de le "mettre au défi", a finalement pris la responsabilité de ne pas savoir le relever. Qui s'étonnera, après cela, que Le Pen progresse?

Michel Thévenaz

Le Pen à la TV :

# Un défi sans challenger



Une des faces cachées du "Défi": pas un mot sur la situation des requérants qui fuient pour trouver un asile. Ici, des réfugiés à Genève.

L'événement médiatique a eu lieu. Le prétendu "Défi" à Le Pen a battu tous les records d'écoute: 38,4 o/o. A titre comparatif, la TVR estime qu'une émission a bien marché à partir de 20 o/o. Le but de l'exercice était d'informer le public afin qu'il puisse se faire une opinion du personnage et du courant politique qu'il représente. L'exhibition s'est cependant vite transformée en une opération de pub pour le principal concerné. Il en résulte deux gagnants: Le Pen et... ses admirateurs suisses, l'Action nationale et Vigilance.

Maître Barillon, le challenger, devait être "le porte-parole de tous ceux qui critiquent les méthodes et les idées du président du Front national". Nous n'avons jamais pensé que tel serait le cas. Comment un homme de droite, soi-disant démocrate, peut-il effectivement démontrer le nationalisme d'extrême droite qui, outre les étrangers et les immigrés, s'en prend avant tout au mouvement ouvrier et à ses organisations. On l'a du reste bien vu. En se limitant à une dénonciation morale (les mensonges et les méthodes de Le Pen), l'avocat Barillon a évité tout débat politique de fond. Nous avons, nous, une opposition politique fondamentale au courant Le Pen. Les "démocrates" bourgeois, non. En voici quelques exemples.

### De la guerre d'Algérie...

Barillon ne veut pas fouiller dans les poubelles du passé. Il taquine cependant Le Pen à propos de sa participation à la guerre d'Algérie et de sa justification de la torture. Mais il n'arrive pas à démontrer la défense de Le Pen. Car il ne nous dit rien sur la raison d'Etat qui le couvre. Par décret du 22 novembre 1962, tous les faits relatifs à la guerre d'Algérie ont été amnistiés. Pas étonnant dès lors si Le Pen n'a encouru aucune condamnation relative à ses activités de tortionnaire. Barillon aurait pu le dire, mais ça ne l'intéresse pas. Car les guerres coloniales ne l'intéressent pas. Il

considère comme un fait acquis, et légitime du point de vue bourgeois, que la France défende, au prix de milliers de morts et d'innombrables exactions, ses colonies. Aussi permet-il à Le Pen de faire son laïus démagogique décrivant les résistants algériens comme de vulgaires terroristes massacrant des innocents. D'où sa légitimation de la torture, au demeurant jamais démentie...

Le racisme? Barillon et son témoin (Yvan Levaï, éditorialiste d'Europe 1) tentent de souligner l'antisémitisme de Le Pen. Fort bien. Ils ont raison. Mais ils en restent là. Pourtant, aujourd'hui, le racisme est avant tout dirigé contre le tiers monde. Le Front national en France voit dans l'explosion démographique du tiers monde et "l'invasion maghrébine" le danger immanent qui menace "l'Occident chrétien". Le Pen l'a martelé à plusieurs reprises. En Suisse, l'Action nationale et Vigilance font de même en stigmatisant les réfugiés. Mais pas un mot, au cours de ce débat, concernant la famine, l'exploitation de ces régions et la misère qui y règne. Pas un mot non plus sur les responsabilités de l'Occident capitaliste sur cet état de fait. Si les gens fuient la misère, l'exploitation et la famine, c'est qu'ils n'ont pas d'autre possibilité. Et les valeurs de "l'Occident chrétien", c'est-à-dire ses banques, ses multinationales, son néo-colonialisme, n'y sont pas pour rien. Le

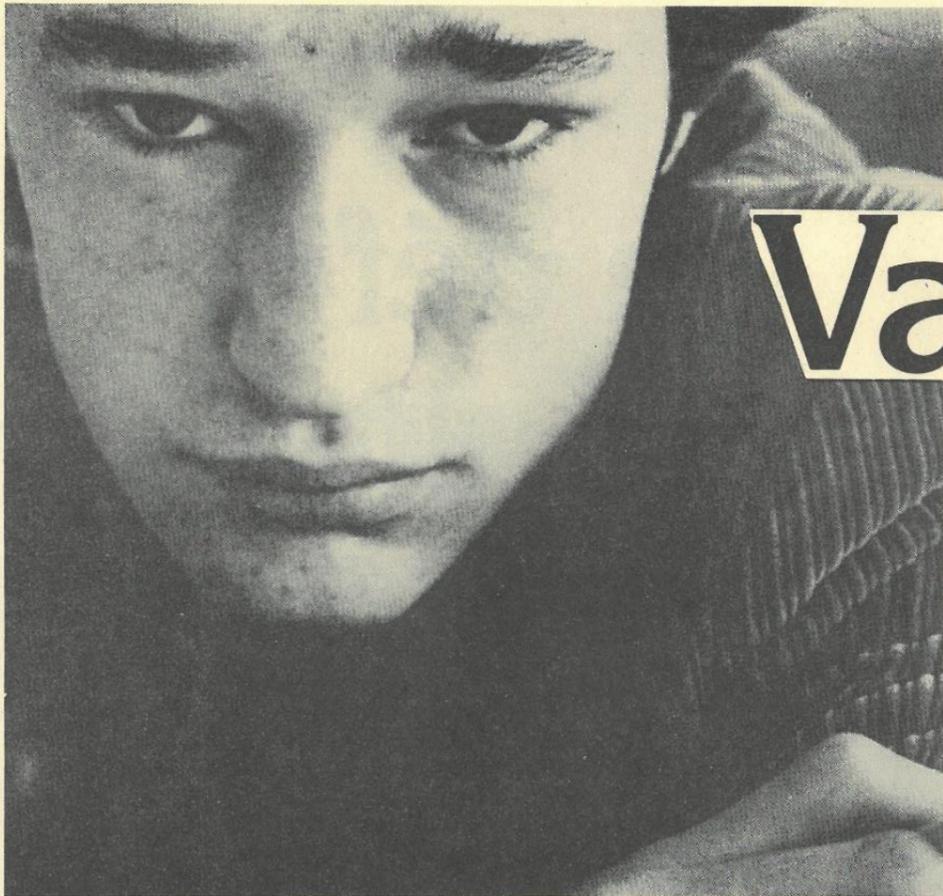
Pen s'en tire ainsi à bon compte. Il fait semblant de constater un fait "objectif" et de penser à l'avenir de l'Europe.

### ... aux droits démocratiques

Au chapitre des droits démocratiques, Le Pen répète comme une antienne que le Front national se situe dans la légalité républicaine. Ce parti serait un parti comme les autres, simplement plus à droite. Mais le vrai problème, là où on voit poindre un Etat totalitaire, se trouve dans son programme concernant le mouvement ouvrier. Interdiction du syndicalisme et du droit de grève dans le secteur public, appuis aux commandos patronaux contre les ouvriers en lutte en sont quelques extraits. Le Front national vise la destruction des organisations syndicales et ouvrières, inutiles puisque patrons et ouvriers auraient les mêmes intérêts, chacun devant garder sa place fixée une fois pour toutes. Et ceux qui contestent cet "ordre naturel et divin" sont des subversifs à abattre. Mais l'avocat Barillon pose la question en termes individuels, formels, strictement dans le cadre de l'Etat de droit réputé "au-dessus" des classes sociales. Les droits sociaux, collectifs ne l'intéressent guère... et tout ce pan de l'idéologie lepéniste passe sous la table.

En mettant Le Pen au défi sans lui opposer quelqu'un capable de le défier véritablement, voilà le scandale. Me Barillon, en bon disciple du barreau, a bien dit qu'il ne voulait pas "faire de politique". La porte est ainsi restée grande ouverte pour que le président du Front national fasse un lifting en respectabilité. "Un citoyen comme les autres", répétait-il à la fin. Pour rétablir la vérité, donnons la parole à ceux qui, en France ou ailleurs, se battent effectivement contre la xénophobie et le racisme.

P. Girardet



Apprenti(e)s : très réalistes sur les "possibilités" offertes...

Formation professionnelle :

# Vaut mieux être Suisse!

Vaut mieux être Suisse, homme et issu d'une couche sociale non défavorisée lorsque l'on cherche une place d'apprentissage. N'en déplaise à l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail), la situation de la formation professionnelle est loin d'être rose. Surtout pour les jeunes filles de la deuxième génération. C'est ce que montre entre autres une récente étude<sup>1</sup>, financée par le Fonds national de la recherche scientifique, consacrée à la formation professionnelle des jeunes étrangers et suisses de l'agglomération genevoise, de l'Ouest lausannois et des Montagnes neuchâteloises. Si certaines inégalités ont tendance à s'estomper, d'autres par contre demeurent. La Brèche a rencontré Gérard de Rham, co-auteur de l'étude, pour s'en entretenir.

**La Brèche :** Les parents, suisses et immigrés, calquent les ambitions professionnelles pour leurs enfants sur les possibilités concrètes de formation qui s'offrent à eux. Avec les problèmes économiques d'aujourd'hui (crise, chômage, restructurations), quelles pourraient être les conséquences au niveau de la formation professionnelle, en particulier concernant les jeunes de la deuxième génération ?  
**Gérard de Rham :** Une des choses qui nous a effectivement frappés est de constater à quel point les

formation professionnelle, était censé, jusqu'à maintenant, garantir une formation pour la vie. Mais il est à peu près sûr qu'une majorité de gens seront amenés à changer de métier au cours de leur carrière professionnelle. Et on voit bien que le système ne l'a pas prévu pour l'instant. On n'a pas les structures de formation qui permettraient ces changements; on a une formation extrêmement découpée. Il y a plus de 200 professions reconnues par l'OFIAMT au niveau de la formation professionnelle. On trouve, par

ans. Quels sont les éléments qui ont joué positivement dans ce sens ?

— Il y a eu indéniablement un effort d'augmentation du nombre total des places d'apprentissage en Suisse. Les autorités ont vu venir la vague démographique dont le sommet arrive maintenant à l'âge de l'apprentissage. Ainsi on a évité qu'une grande masse de jeune se trouvent sans place. Mais cela a été fait en partie grâce à des solutions bon marché. Car on a multiplié — c'est la principale innovation dans la formation professionnelle — les apprentissages de courte durée : deux ans ou parfois trois ans là où ils étaient de quatre ans. Ce sont des formations qui mènent au Certificat fédéral de capacité mais qui, de fait, n'offrent pas une qualification vraiment équivalente sur le marché du travail. Un exemple : l'employé de station service, deux ans d'apprentissage, sera forcément une sorte d'ouvrier semi-qualifié à côté du mécanicien sur auto formé en quatre ans. Donc il ne faut pas seulement voir la masse totale du nombre de places d'apprentissage; mais aussi la structure qui s'est modifiée et pas dans un sens très rassurant. Si les gens doivent changer de métier, il est quand même plus facile de le faire lorsque l'on dispose d'une solide formation de base plutôt que d'une formation très spécialisée sur quelques tâches.

\* Quelles sont les grandes différences entre Suisses et étrangers concernant les professions qu'ils adoptent ?

— Aussi bien pour les apprentis actuels que pour les personnes ayant 25 ans (qui ont donc terminé leur formation), on observe de sensibles différences quant à la profession et au secteur économique choisis. La situation est très différente selon le sexe. Chez les hommes suisses, la tendance majoritaire est à la formation dans le secteur tertiaire (services : bureau, vente, etc.); les étrangers par contre se concentrent dans le secondaire (industrie). C'est surtout eux qui, proportionnellement, contribuent au renouvellement de la classe ouvrière. Pour les femmes, la situation est différente dans ce sens qu'elles sont quasi toutes dans le secteur tertiaire. Mais ce sont les étrangers qui assument l'essentiel des emplois non qualifiés, comme nettoyeuses par exemple.

\* D'après votre enquête, la proportion des travailleurs dotés d'une for-

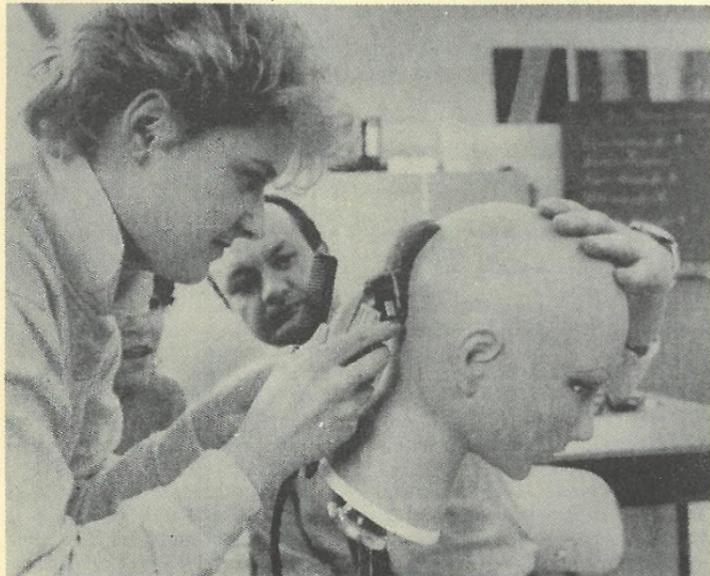
mation qu'ils estiment correspondre à leur emploi actuel avoisine les trois quarts pour les hommes et femmes suisses et pour les immigrés. En revanche, seul 50 o/o des femmes étrangères s'estiment dans le même cas. Comment expliquer cette forte inadéquation entre formation et métier exercé ?

— Prenons le cas le plus frappant des femmes étrangères. L'accès à la formation professionnelle, il y a dix ans, était moins grand pour les étrangères comparées aux autres catégories. Ceci à cause de facteurs qui tiennent en partie à la structure scolaire mais surtout à la structure de l'apprentissage, c'est-à-dire au marché des places de formation. Ce phénomène s'est relativement estompé depuis. Mais il reste d'autres problèmes. D'abord le nombre d'échecs et d'abandons en cours de formation est plus élevé chez les étrangers en général que chez les Suisses. Un autre problème, surtout pour les femmes étrangères, est celui de la déqualification : une grande proportion d'entre elles, ayant une formation, exercent par la suite un emploi non qualifié. Dans les régions horlogères, par exemple, une jeune fille fait un apprentissage de coiffeuse ou de vendeuse mais ira ensuite travailler comme ouvrière d'usine parce que

c'est moins mal payé et les horaires sont plus fixes. Une autre difficulté apparaît à la sortie de l'apprentissage. Le marché des places d'apprentissage réagit toujours à très court terme et en fonction d'objectifs immédiats. Il n'est donc pas du tout certain qu'on forme le nombre de gens correspondant par la suite aux besoins du marché du travail. Les variations peuvent être rapides et brutales comme on l'a vu dans les métiers du bâtiment. S'ajoute à cela l'utilisation des apprentis comme main-d'œuvre bon marché. Ce n'est pas rare dans certaines professions où l'on forme beaucoup d'apprentis. Certaines petites entreprises, du reste, tournent en embauchant des apprentis qui, plus tard, ne seront pas engagés comme travailleurs qualifiés. Il arrive aussi que des jeunes ayant suivi un apprentissage qui n'était pas celui qu'ils auraient voulu changent de métier par la suite.

Propos recueillis par  
P. Girardet

1. Formation et insertion professionnelle des jeunes étrangers et suisses. Gérard de Rham, Rosita Fibbi, Olivier Virnot. Programme national FNRS de recherche "Education et vie active". Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques.



Une apprentie coiffeuse, première menacée par la déqualification.

jeunes étrangers et leurs parents sont réalistes sur leurs possibilités. Ils se rendent en fait compte de ce qu'ils peuvent faire ou non dans le système actuel.

Concernant l'avenir, il est difficile de se prononcer car on manque complètement d'éléments pour raisonner autrement qu'à court terme. Or le système d'apprentissage de maîtrise, qui assure l'essentiel de la

exemple, une douzaine de types différents de mécaniciens : mécanicien sur vélo, mécanicien sur moto, mécanicien sur moto et vélo... C'est tellement fractionné que, finalement, ça posera des problèmes.

\* Votre étude montre que l'inégalité d'accès à la formation professionnelle entre Suisses et étrangers s'est quelque peu estompée en dix

## CAPITALISME ET CRISE

### CANCERS INDUSTRIELS

"La pollution industrielle (fumée, gaz, poussières) a un effet beaucoup plus dangereux que le tabac dans le développement des cancers, notamment ceux des voies aérodigestives" (Le Matin, 4 décembre 1985), note le syndicat français CGT. D'après les chiffres de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), sur lesquels se base l'étude de la CGT, "les tumeurs de la cavité buccale, du pharynx, de l'oesophage, sont dix fois plus nombreuses chez les manoeuvres que chez les cadres supérieurs. Entre 1956 et 1980, les cancers du poumon n'ont augmenté que dans le monde ouvrier." Dans la métallurgie par exemple, les cancers professionnels tuent dix fois plus que les accidents du travail : 2000 à 3000

métallurgistes meurent chaque année d'un cancer dû à leurs conditions de travail ! 4 o/o à 5 o/o du total des cancers sont probablement d'origine professionnelle, soit 9000 pour l'ensemble de la population française. Mais officiellement seuls 90 cas entrent chaque année dans la catégorie des maladies professionnelles... Pas étonnant lorsque l'on sait que le patronat se camoufle derrière le "secret professionnel" pour taire la liste des produits utilisés dans l'entreprise, interdire l'usine aux épidémiologistes, rendre difficile toute enquête approfondie. Cependant la CGT mentionne l'usine métallurgique Creusot-Loire à Chalons-sur-Saône où le taux de poussières (chrome, nickel, etc.) dépasse neuf fois sur douze les normes.

## Neuchâtel :

TROISIÈME  
ATTENTAT

Un acte criminel a été commis vendredi 10 janvier vers 18h30 contre le local de CEDIPS (Coopérative de diffusion de publications politiques et sociales, qui publie, entre autres, les écrits du PSO). Des inconnus ont tenté d'y mettre le feu de l'extérieur. Ils ont allumé un engin incendiaire contre le montant en bois d'une baie vitrée. Le feu a pris et a commencé de se propager à l'intérieur de la maison. Heureusement, le début d'incendie a été découvert assez rapidement et le feu a pu ainsi être maîtrisé par la concierge de l'immeuble. Une plainte a été déposée.

Le PSO a de très sérieuses raisons de penser que cet attentat est le fait de milieux racistes proches de l'Action nationale (AN). C'est en effet le troisième acte criminel, visant des personnes ou des organisations antiracistes, perpétré en l'espace d'un mois à Neuchâtel. On se souvient que, le 7 décembre 1985, un stand de propagande de l'AN avait provoqué une manifestation spontanée de protestation. Sur ses panneaux, l'AN s'en prenait en termes violents et grossiers aux réfugiés et aux Eglises qui les accueillent. Des dizaines de personnes avaient apporté la contradiction à l'AN en manifestant du côté de placards antiracistes déposés à proximité par des militants du PSO.

Mais les racistes ne supportent pas qu'en Suisse de nombreuses personnes s'opposent aux expulsions de réfugiés décidées par le Département fédéral de Justice et Police. Incapables de développer des arguments rationnels, incapables de mener un débat démocratique, se sentant encouragés par la politique officielle de plus en plus hostile aux réfugiés, certains racistes en viennent à utiliser la violence : ainsi, "courageusement" masqués avec des cagoules, les membres d'un "groupe du 3 novembre" se sont récemment vantés d'avoir saccagé le "Magasin du Monde" de Neuchâtel. Début janvier, un coup de téléphone anonyme et injurieux a réveillé au milieu de la nuit un des animateurs de la manifestation du 7 décembre pour le menacer et l'avertir que sa voiture avait été martelée. Effectivement, la voiture avait été saccagée à coups de marteau. L'attentat contre le local de CEDIPS s'inscrit dans cette suite logique.

Ces "casseurs" ont pris leurs "responsabilités" : ils détruisent des objets pour s'attaquer aux activités démocratiques de ceux qui défendent les principes de la solidarité et d'une véritable politique d'asile. Plus grave, ils prennent le risque de mettre en danger la santé et la vie d'autrui. Car si l'incendie n'avait pas été découvert à temps, c'est toute la maison, à la boiserie abondante, qui aurait pu prendre feu.

Ces "gros bras" à la petite cervelle ont montré leur vrai visage : celui de criminels fossoyeurs de la démocratie. Il faut arrêter leurs bras avant qu'il ne soit trop tard. Il est urgent de développer un vaste mouvement pour le respect des droits démocratiques — de la liberté d'expression jusqu'au droit d'asile.

Parti socialiste ouvrier, section de Neuchâtel

## Justice de classe :

Qui croupit  
derrière les barreaux?

Plus de huit détenus sur dix, en Suisse, purgent une peine pour atteinte à la propriété. Cette proportion indique, à elle seule, quelles valeurs — au sens matériel et idéal — défend cette société. Et bien entendu, les grands propriétaires ne vont pas en prison. Ils ont tous les moyens matériels d'atteindre légalement la propriété des autres...

Ce constat — qui exprime crûment ce que nous appelons une justice de classe — un auteur suisse-allemanique, Josef Estermann<sup>1</sup> l'a confirmé dans une intéressante étude sur l'origine sociale des détenus et les motifs de leur condamnation.

La criminalité stagne,  
les détenus augmentent

Bien que la criminalité ait plutôt tendance à régresser en Suisse, le nombre des détenus augmente. Ils étaient 9165 en 1982, 10 167 en 1984 alors que les condamnations prononcées par les tribunaux baissaient, sur la même période, de 54 118 à 53 361. C'est que les condamnations fermes augmentent (elles ont passé de 10 456 à 11 743) et même celles avec sursis (de 24 635 à 25 132). Au cours des cinq dernières années, le nombre des condamnations fermes s'est accru d'un tiers. Les tribunaux se montrent plus durs, la législation aussi. D'où la surcharge des prisons, l'accumulation de détentions préventives.

Or on le sait, la détention, suivie de toutes les difficultés de la réinsertion sociale, reproduit en permanence une couche de délinquants. Mais laquelle, et pour quels motifs ? C'est ici que l'enquête de Josef Estermann devient hautement instructive.

## Pas un bourgeois !

Menée sur un échantillon de près de 1000 détenus, elle révèle d'abord un fait saisissant : 89,6 o/o des détenus sont d'origine ouvrière alors que cette catégorie ne forme que 58 o/o de la population, 10,4 o/o

sont issus des classes moyennes (39 o/o de la population) et aucun n'appartient à la bourgeoisie qui représente 3 o/o de la population. Ceci ne signifie pas que les bourgeois ne sont jamais condamnés, mais rarement.

L'écrasante majorité des détenus (85 o/o) sont condamnés pour atteinte à la propriété. Une grande partie des délits de la circulation tombent d'ailleurs dans cette catégorie. L'ordre judiciaire et pénal frappe en premier lieu l'atteinte à la propriété — notamment la petite criminalité (délits de vol et d'escroquerie) typique des milieux défavorisés. Les cas de grand brigandage ou de grande criminalité économique sont proportionnellement rares. Les atteintes à l'intégrité corporelle également : les actes de violence ne jouent guère un rôle important dans les "carrières criminelles" et d'ailleurs le viol en lui-même n'est pas considéré comme un crime menant à la prison. Si on considère les détenus condamnés pour homicide ou meurtre, dont la proportion parmi les détenus devrait être accentuée du fait de leur longue période de détention, on constate qu'elle ne dépasse pas un pour-cent dans l'échantillon étudié. Et la fréquence de récidives est, pour ce type de criminels, la plus faible de tous les délits. Par contre, tuer est un devoir pour le soldat en temps de guerre et c'est le refus de cet ordre qui conduit en prison les objecteurs de conscience...

Plus tu es pauvre,  
plus tu vas en prison

Le "profil" majeur des carrières criminelles est donc celui de la petite criminalité économique. L'at-

Les détenus selon le type de condamnation  
(répartition en o/o)

type de condamnation	première condamnation (nbre : 945)	condamnation antérieure (nbre : 891)	condamnation actuelle (nbre : 952)
vol (1)	54,7	71,5	54,4
escroquerie (2)	17,5	46,0	28,8
brigandage (3)	4,1	5,9	10,6
homicide (4)	2,2	0,5	4,7
coups et blessures (5)	2,3	4,7	5,7
viol (6)	0,8	2,0	3,2
autres délits sexuels (7)	10,4	18,4	13,0
délits de la circulation (8)	25,7	53,2	26,1
drogue (9)	3,5	3,0	6,0

- (1) les pour-cent dépassent 100 o/o car les condamnations pour plusieurs délits sont fréquentes. D'autres groupes de délits sont encore pris en compte mais leur fréquence est rare et ils ont été, en général, jugés en même temps que d'autres délits figurant ici. Vol : petites atteintes à la propriété, violation de domicile, larcins, etc.  
(2) escroquerie : détournement, soustraction, falsification de documents, criminalité économique.  
(3) brigandage : atteinte à la propriété avec recours à la violence, chantage.  
(4) homicide : homicide volontaire, meurtre.  
(5) coups et blessures : blessures volontaires ou par négligence, homicide par négligence.  
(6) viol : viol et contrainte à des attentats à la pudeur.  
(7) autres délits sexuels : attentats à la pudeur sur des mineurs, etc.  
(8) délits de la circulation : tous les délits de la loi sur la circulation routière.  
(9) drogue : toutes les violations de la loi sur les stupéfiants.

(Source : Estermann, *Strafgefängene...*, p. 72)



teinte aux normes d'appropriation des biens et des valeurs est l'indice principal d'un comportement "criminel". On pourrait l'exprimer ainsi : celui qui ne respecte pas ces normes d'appropriation ne respecte pas l'ordre social et ne pas respecter l'ordre social est un comportement criminel.

Un chiffre, dans l'échantillon considéré, vient confirmer cette thèse. Un seul des trente détenus condamnés pour viol l'a été pour ce seul motif et sans casier judiciaire antérieur. Il s'agit d'un manoeuvre. Seul un petit tiers des condamnés pour viol n'a pas été condamné, du

prison aux premiers écarts, — et donc plus est grande la part de sa vie qu'il passe en prison. Ajoutons encore ce trait typique, qui ressort des enquêtes en République fédérale d'Allemagne : les délits pour atteinte à l'environnement ne frappent presque que des travailleurs et des paysans ! On ne saurait douter, en effet, qu'ils portent la principale responsabilité de la pollution...

La prison est donc avant tout un système pénitentiaire pour ouvriers, petits employés et déclassés. Les séparer des condamnés à la réclusion se comprend donc, du point

## L'origine sociale des détenus (répartition en o/o)

	détenus (nbre : 989)	pères (nbre : 905)	population (nbre : 1848)
fonctions exclusivement dirigeantes	0,1	0,3	1,6
fonctions de direction et d'exécution administratives	4,4	9,0	15,8
fonctions de direction manuelles	4,7	14,2	14,9
fonctions d'exécution administratives	10,8	12,7	21,1
fonctions d'exécution manuelles	53,6	50,4	37,0
fonctions auxiliaires	26,4	13,4	9,6

(Source : Estermann, *Strafgefängene...*, p. 71)

même coup, pour atteinte à la propriété. Le système judiciaire semble adopter pour principe qu'en cas de viol, ce sont surtout les voleurs et ceux qui ont déjà un casier judiciaire qui doivent être criminalisés par une peine de détention. En cas de vol ou de cambriolage, ces préconditions (comme un casier judiciaire non vierge) ne semblent en revanche pas nécessaires pour condamner à la détention. Il suffit d'avoir porté atteinte à la propriété (Estermann, *op. cit.*, p. 72).

Les conséquences en sont évidentes. Plus l'origine sociale et le statut du détenu sont bas :

- plus il a de chances de subir une détention,
- plus il est jeune lors de sa première condamnation et de sa première détention,
- plus vite il est renvoyé en

de vue psychologique, et se justifie matériellement : la petite criminalité frappe surtout cette catégorie et les tûlards sont souvent politiquement douteux (et peuvent être recrutés comme indicateurs en période de troubles sociaux). Le système pénitentiaire entretient ainsi, en permanence, ce monde de la petite criminalité fait de condamnations répétées, de privations sociales, psychologiques et matérielles, de réinsertion sociale (sur le marché du travail notamment) le plus souvent impossible.

Willi Germann

1. Josef Estermann, *Strafgefängene. Selektive Sanktionierung, Definition abweichenden Verhaltens und Klassenjustiz*. Peter-Lang-Verlag, Berne, 1984. Du même auteur (non publié) : *Kriminellen Karrieren*.

L'Organisation des Nations Unies (ONU), censée "assurer la paix", est créée en juin 1945, sous les auspices des Etats-Unis. En août, ils étrennent leur bombe nucléaire sur Hiroshima et Nagasaki. Le monde est mis en garde !

### GÉRER UN "NOUVEL ORDRE"

Dès 1944, Washington prépare le "nouvel ordre" devant émerger de la guerre. En juillet, Roosevelt a déjà mis en place les **Institutions de Bretton Woods** (le Fonds monétaire international, la Banque Mondiale, l'Association internationale de développement). Le règne du dollar doit entériner l'hégémonie américaine.

Politiquement l'affaire est plus complexe. Les Etats-Unis ont certes écrasé les puissances de l'Axe (Hitler, Mussolini) dans le conflit inter-impérialiste. Mais l'URSS a battu l'Allemagne nazie. Bien qu'exsangue au plan économique, elle a conquis une position géo-stratégique imprévue par les états-majors impérialistes.

La guerre de libération de la Chine contre le Japon se solde par la défaite nipponne... mais aussi par celle du Guomindang : le PC chinois conquiert le pouvoir en 1949. Et, en Indochine, un processus analogue se profile. Les anciens empires coloniaux sont ébranlés. Il faut glisser de la domination directe à une emprise indirecte (néo-coloniale) et les Etats-Unis se portent candidats pour occuper les sièges vacants. Voilà le ressort du "discours" décolonisateur américain, que la Charte de l'ONU reprendra (voir encart).

En Europe, un objectif : éviter la répétition de la crise de l'après-Première Guerre mondiale ! Aide économique et accords de Yalta - en février 1945 entre Roosevelt, Churchill, Staline - y pourvoient. Les Partis communistes participent à la reconstruction capitaliste en Italie et en France... jusqu'à leur éviction des gouvernements, en 1947.

Les Etats-Unis taillent l'ONU à la mesure de leur prédominance. Cependant, l'ONU porte aussi l'empreinte des résultats complexes de cette deuxième guerre véritablement mondiale. Ainsi, l'URSS et la Chine populaire, dès 1971, disposent du droit de veto au Conseil de sécurité. Elle va de même enregistrer - dans sa **configuration** - l'évolution de grandes tendances politiques internationales. C'est ce qui explique l'image confuse qui ressort de la marche de ce "grand machin".

### VERS L'UNIVERSALISATION

Initialement, l'Assemblée générale de l'ONU rassemble quelques dizaines d'Etats. En 1985, elle en compte près de 160. Deux tiers d'entre eux n'existaient pas lors de la signature de la Charte. Ils sont le produit de la décolonisation. En 1971, la Chine populaire prend enfin la place de Taiwan, allié historique de Washington. Les nouvelles relations entre Etats-Unis et Chine - durant l'ultime phase de la guerre du Vietnam ! - s'annoncent. Le Vietnam unifié intègre l'ONU en 1975, deux ans après l'entrée des deux Allemagne (RFA et RDA), symbole du "partage de l'Europe" entre l'impérialisme et la bureaucratie soviétique. L'**universalisation** de l'ONU se réalise. Corée du Nord, Corée du Sud, Vatican... et Suisse n'y siègent pas. La Suède neutre y avait adhéré en 1946, l'Autriche en 1955.

Cette universalisation n'en fait certes pas une "communauté des peuples". En effet, l'écrasante majorité de ceux qui y parlent - et qui pour la plupart n'y décident rien ! - le font au nom d'une minorité sociale qui exploite et opprime, sous des formes différentes, la majorité laborieuse. Mais à cause de son extension, l'ONU peut agir comme facteur de légitimation diplomatique internationale d'un nouveau régime ou d'un mouvement de libération national. C'est ce que reflètent la bataille autour de la représentation du Cambodge ou les débats passés sur le statut d'observateur de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine)... Alors qu'en 1947, Etats-Unis et URSS s'étaient mis d'accord sur la division en deux de la Palestine, premier acte de la tragédie du peuple palestinien.

### LES ANNÉES PASSENT...

En tant qu'institution regroupant des Etats, grosso modo, trois étapes peuvent être détachées dans la trajectoire onusienne.

La **première** : de 1946 à la fin de la "guerre froide". L'ONU est une dépendance des Etats-Unis qui y disposent de majorités automatiques. En 1950, c'est sous son couvert qu'ils interviennent en Corée pour y assurer le pouvoir dictatorial de Syngman Rhee. Techniquement, l'opération est facilitée par le retrait momentané de l'URSS du Conseil de sécurité de l'ONU afin de protester contre le refus d'y intégrer la Chine populaire et contre le maintien de la Chine de Taïpeh comme "représentante légitime" de la Chine. Certes, l'impérialisme américain dispose de beaucoup d'autres instruments pour étayer son hégémonie. Il crée un système d'alliances encerclant les "pays communistes" : l'OTAN en 1949, l'OTASE (Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est) en 1954, etc. Dès 1947, le plan d'aide économique (Marshall) doit regonfler les pays européens alliés. Il vise de même une "récupération" économique, avec ses conséquences politiques, des "pays de l'Est". En réponse, Staline accélère leur assimilation autoritaire, "par le haut", à la sphère d'influence de l'URSS.

Une **deuxième** phase s'annonce après le début des années soixante, en plein boom de l'économie capitaliste. Croissance et modification des rapports de forces militaires entre URSS et Etats-Unis conduiront à ladite "détente",

## La Suisse et l'ONU :

# Quarante ans d'ONU



Churchill, Roosevelt, Staline à Yalta en février 1945. On se met d'accord sur le partage du monde après la guerre.

Le 16 mars prochain le peuple suisse et les cantons se prononceront sur la question très controversée de notre adhésion à l'ONU. Beaucoup d'encre a déjà coulé à ce sujet; les points de vue les plus extrêmes se sont entendus sur le sort de ce "grand machin", selon l'expression du général de Gaulle. Mais au juste qu'est-ce que ce "truc"? Nous publions ici un premier article qui retrace les quarante ans d'existence de l'ONU et les circonstances de sa naissance.

forme de gestion du statu quo par Washington et Moscou.

Les "spécialistes" parlent "d'ascension du tiers monde à l'ONU". Encore ne faudrait-il pas oublier que l'administration Kennedy commence alors l'escalade au Vietnam. De plus, après l'échec de l'invasion de Cuba (1961) et la crise des fusées (1962) qui s'ensuit, elle lance "l'Alliance pour le progrès", nouvelle forme de défense de ses intérêts en Amérique latine (entre autres avec les régimes militaires).

En fait, les problèmes du rapport "développement" et "sous-développement" acquièrent une place de premier rang. Pour l'impérialisme, il est nécessaire d'aménager la nouvelle division du travail entre le "centre" et la "périphérie", tout en minimisant les risques de crises politiques. Pour les classes au pouvoir des pays dominés, il s'agit de modifier en leur faveur la répartition de la richesse produite (ce qui aboutit à des revendications légitimes, quoique limitées, sur les matières premières ou les investissements impérialistes). Mais elles cherchent aussi à endiguer, grâce à un discours anti-impérialiste, la poussée de masses pour lesquelles l'indépendance et une certaine croissance ont peu apporté au plan social.

C'est dans ce contexte que sont créés la CNUCED (1964), le PNUD (1965) et l'ONUDI (1966) (voir tableau). En 1974, les pays sous-développés font adopter par l'Assemblée générale le manifeste sur le "Nouvel ordre économique international"! Les programmes seront nombreux, les effets pratiques - comparés aux besoins des pays sous-développés - quasi nuls. Les déclarations seront

fortes (contre le sionisme en 1975 ou le régime d'apartheid), mais ne produiront pas les effets escomptés.

Si la solidarité des peuples en lutte pour la souveraineté politique et économique trouve un moment fort, c'est à l'occasion de la **Conférence de solidarité des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine**, en 1966, à La Havane. Là, on est loin des moquettes diplomatiques onusiennes !

Une **troisième** étape s'ouvre suite à la récession généralisée de 1974-1975 et, surtout, dans le sillage de la contre-offensive américaine déclenchée après la chute du chah d'Iran et la victoire du FSLN au Nicaragua (1979).

Les négociations autour des diverses questions de développement sont bloquées, les institutions mises en place paralysées ou détournées de leurs buts proclamés. Ce n'est plus l'heure des grands projets onusiens. Les rêves de ceux qui mythifiaient la "montée du tiers monde à l'ONU" se dégonflent. Le "grand machin" doit obéir de plus près encore aux exigences des détenteurs des cordons de la bourse, sans quoi ils les serreroient ! Une idée est avancée : supprimer le principe "un pays, un vote" par un droit de vote proportionnel aux contributions.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la remise au pas, par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, de l'UNESCO.

Dans la crise économique, ce sont les multinationales impérialistes qui prennent du poids; alors que les cartels de producteurs de matières premières s'effiloquent. Le FMI par contre tient les premiers rôles : "serrez-vous la ceinture, payez la dette !" Un précepte autrement respecté

## LES GRANDS PRINCIPES

La Charte des Nations Unies est signée à San Francisco le 26 juin 1945 et entre en vigueur le 24 octobre de la même année. Longue de 111 articles, elle énumère les grands principes qui président officiellement à la création de l'organisation, cite les organes, leur fonctionnement et leur champ de compétence. En voici quelques extraits, tirés notamment du préambule, qui rappellent quels étaient les buts et les principes de l'ONU.

"Nous, peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,

à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,

à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et au respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,

à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, et à ces fins

à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage,

à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales,

à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun,

à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples,

avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins.

(...)

**Article 1**  
Les buts des Nations Unies sont les suivants :

- Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;
- Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes

- autres mesures propres à consolider la paix du monde ;
- Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion ;
  - Etre un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.
- (...)

**Article 2**  
(...)  
4. Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.

(...)

**Article 11**  
1 L'Assemblée générale peut étudier les principes généraux de coopération pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, y compris les principes régissant le désarmement et la réglementation des armements, et faire, sur ces principes, des recommandations soit aux Membres de l'Organisation, soit au Conseil de sécurité, soit aux Membres de l'Organisation et au Conseil de sécurité.

(...)

**Article 55**  
En vue de créer les conditions de stabilité et de bien-être nécessaires pour assurer entre les nations des relations pacifiques et amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, les Nations Unies favoriseront :

- le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social ;
- la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes, et la coopération dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation ;
- le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion.

(...)"

pouvoir néo-colonial (Congo, 1960-1964); ont servi à désamorcer des crises dans une région de la plus haute importance stratégique pour les Etats-Unis (Moyen-Orient) où l'aide à l'allié israélien ne doit pas trop bousculer des régimes arabes et conduire à des renversements d'alliances; ont tranché un conflit entre partenaires de l'Alliance atlantique comme à Chypre (1964...), où leur "présence contribue à stabiliser le flanc sud-est de l'OTAN" (l'ex-conseiller fédéral Honegger dans la NZZ, 10/11 mai 1984).  
Quant à l'aide au développement, il n'est pas besoin d'épiloguer. Ce sont les prêts bancaires privés qui ont pris la vedette, avec à la clé le piège de l'endettement. L'aide bilatérale, liée à des achats aux pays prêteurs, domine. L'aide multilatérale, de type onusien, est limitée, fragmentée, incohérente et souvent contradictoire entre les diverses institutions et programmes. Elle répond fréquemment aux besoins des donateurs riches et de leurs alliés locaux et non pas à ceux, prioritaires, des populations.

Or, dans le monde actuel, les institutions internationales sont manifestement nécessaires pour répondre à des problèmes urgents qui se posent aux plus démunis dans les domaines de la santé, de la faim, de l'agriculture, etc. L'OMS, la FAO ou l'UNESCO, virtuellement, le prouvent. Encore faudrait-il qu'elles possèdent d'importantes ressources — celles consacrées à l'armement, par exemple! — et que leurs plans s'inscrivent dans des projets répondant aux exigences des masses et gérés le plus directement possible par elles-mêmes. Néanmoins, l'expérience tend à prouver la supériorité de l'aide multilatérale par rapport à l'aide bilatérale pour les pays les plus pauvres.

Certes, l'Assemblée générale de l'ONU et les conférences de certains de ses organes peuvent servir de caisse de résonance à des revendications justifiées ou, à de rares occasions, de tribune politique pour ceux qui s'affrontent aux exploités dominants! Mais les diplomates professionnels, pour qui l'"ordre du monde" se dresse face aux besoins de la communauté des peuples, ne sont pas trop effrayés par ces quelques incidents qui détonnent dans l'hypocrisie ambiante.

Les objectifs "déclamatoires" de la Charte de l'ONU n'ont pas été atteints. Cet échec est logique. L'ONU reste un rouage dans l'administration d'un "désordre" international où les seuls trouble-fête sont les travailleurs et peuples opprimés qui cherchent — de Solidarność aux peuples d'Amérique centrale en passant par les Noirs d'Afrique du Sud — à prendre directement leur destin en mains.\*

A. Dubois

que le "droit des peuples à..." ou le "nouvel ordre économique plus juste".

### UN ÉCHEC PROGRAMMÉ

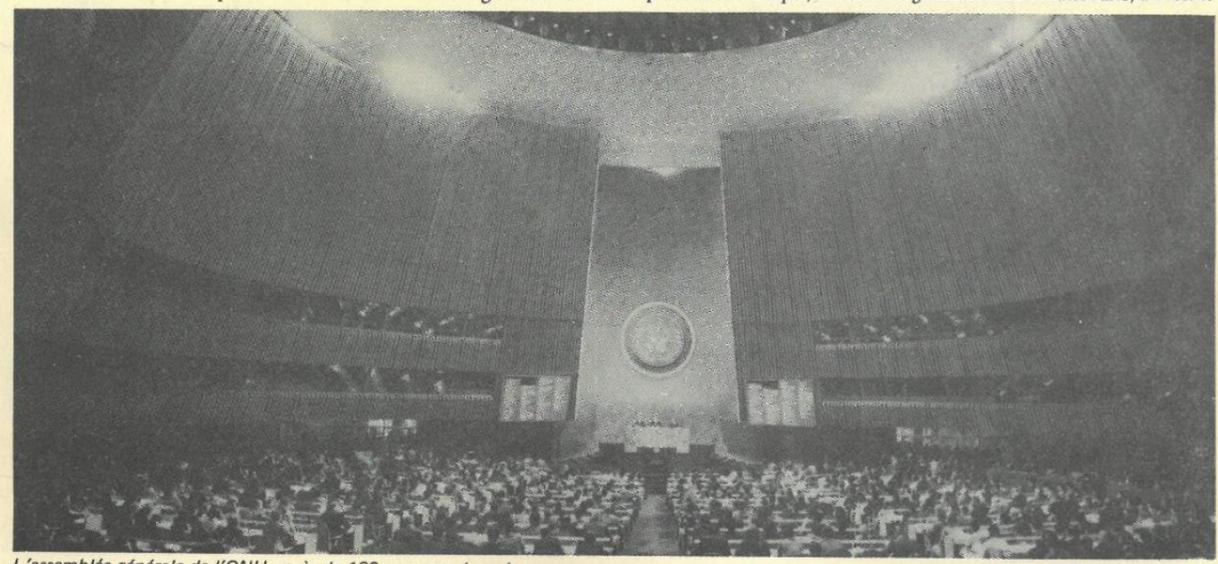
Depuis quarante ans, la carte du monde s'est modifiée. La configuration de l'ONU aussi. Pour autant, cela n'en fait "ni un forum de la paix", ni "un super-organisme de l'aide au développement", "ni un repaire des pays communistes et du tiers monde", selon l'antienne de l'aile extrémiste de l'administration Reagan qui a trouvé de nombreux chantres en Suisse!

L'ONU reste un des "forums de négociation" des rapports de complicité conflictuelle entre les puissances qui contrôlent (droit de veto) le Conseil de sécurité: les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'URSS et la Chine. Ce Conseil possède une primauté constitutionnelle sur l'Assemblée générale en "matière de paix et de sécurité internationale". La maîtrise de l'édifice administratif repose, avant tout, dans les mains des puissances impérialistes qui financent et donc nomment la très large majorité des fonctionnaires (*Bulletin Suisse - ONU*, 4/1984). Les porte-parole autorisés de l'impérialisme américain, tels Kissinger, Haig, Vance — tous fauteurs de guerres contre-révolutionnaires — reconnaissent dans l'ONU un "instrument important de la politique américaine" (*Bulletin Suisse - ONU*, 4/1984).

Le bilan de son "action" ne laisse pas planer de nombreux doutes. La course aux armements — sous la houlette des Etats-Unis, dont la politique est facilitée par toute l'orientation de la bureaucratie soviétique — n'a cessé de s'accélérer. Depuis quarante ans l'impérialisme a conduit,

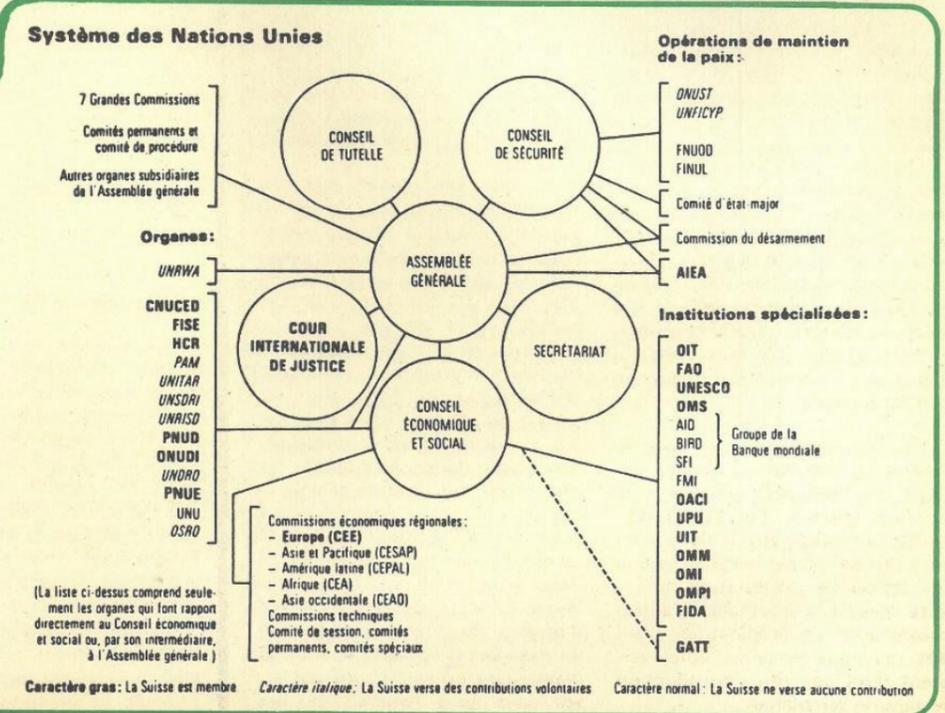
directement ou indirectement, des guerres contre les mouvements de libération nationale. Les forces du Kremlin ont fait taire les travailleurs de Hongrie, de Tchécoslovaquie ou de Pologne.

Les célèbres "casques bleus" de l'ONU ont garanti un



L'assemblée générale de l'ONU : près de 160 pays représentés.

Liste des abréviations			
<b>Organes</b>			
CJ/ICJ	Cour internationale de justice	FNUOD/ UNDOF	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégelage
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine	FINUL/UNIFIL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
CNUCED/ UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement		
FISE/UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance	<b>Institutions spécialisées</b>	
HCR/UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	OIT/ILO	Organisation internationale du travail
PAM/WFP	Programme alimentaire mondial	FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
UNITAR	Institut de formation et de recherche des Nations Unies	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNSDRI	Institut de recherche des Nations Unies pour la défense sociale	OMS/WHO	Organisation mondiale de la santé
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social	AID/IDA	Association internationale pour le développement
PNUD/UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement	BIRD/IBRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
ONUDI/ UNIDO	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	SFI/IFC	Société financière internationale
UNDRO	Bureau du coordinateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	FMI/IMF	Fonds monétaire international
PNUE/UNEP	Programme des Nations Unies pour l'environnement	OACI/ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
UNU	Université des Nations Unies	UPU	Union postale universelle
OSRO	Bureau de la FAO pour les opérations de secours spéciales	UIT/ITU	Union internationale des télécommunications
		OMM/WMO	Organisation météorologique mondiale
		OMI/IMO	Organisation intergouvernementale de la navigation maritime
		OMPI/WIPO	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
		FIDA/IFAD	Fonds international de développement agricole
<b>Opérations de maintien de la paix</b>		AIEA/IAEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ONUST/ UNTSO	Organisme des Nations Unies pour la surveillance de la trêve en Palestine	GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
UNFICYP	Force des Nations Unies pour le maintien de la paix à Chypre		



En Suisse alémanique :



# Des actions contre le racisme



Fête de l'amitié à Genève, en septembre 1985.

Interfoto

La politique du Conseil fédéral en matière d'asile, la xénophobie croissante entretenue par l'Action nationale, voire les violences qu'on observe ci et là, suscitent de plus en plus de résistance. Nous présentons ci-dessous un rapide survol des activités les plus marquantes de ces dernières semaines en Suisse alémanique.

Le 11 janvier dernier a eu lieu la première coordination nationale pour la préparation d'une manifestation nationale contre le racisme et la xénophobie. Regroupant de nombreux milieux, culturels, religieux, politiques, etc., cette réunion fait suite à de nombreuses actions réalisées un peu partout.

## Des manifs

Ainsi le 24 novembre de l'année dernière, la commission de formation de l'Union syndicale bernoise a organisé toute une journée sur le thème: "Proches et lointains, rencontres culturelles entre Suisses et étrangers".

Le 6 décembre, le PSO, section de Berne, mettait sur pied une séance publique intitulée: "8 heures contre le racisme". Plus de 300 personnes y participèrent, notamment pour y suivre un film sur l'apartheid en Afrique du Sud et participer à une discussion avec Peter Zuber (promoteur de la recherche de places d'accueil pour les réfugiés expulsés, l'AaA), Hugo Laager (Conseil chrétien pour la paix), Raul Ris et notre camarade Peter Sigerist.

Quelques jours plus tard avait lieu un rassemblement de 500 personnes dans la Heiliggeistkirche (une église de Berne) qui manifestait ainsi leur solidarité avec les requérants d'asile tamouls. L'action de Noël de l'AaA — trouver des lieux de refuge — visait également à protéger les Tamouls menacés d'expulsion. Cette action eut un bon écho public.

On se souvient que la ville de Thounne a introduit, à l'usage exclusif des réfugiés tamouls, une monnaie spéciale. Les POCH (Organisations progressistes de Suisse) ont organisé devant le Palais fédéral une action de protestation contre cette mesure d'apartheid. D'autres actions sont en préparation, d'autant plus que certaines villes veraient d'un bon œil l'introduction de mesures semblables.

## Des expulsés qui n'arrivent pas...

Quelque 300 personnes se sont pressées au Volkshaus de Zurich, le 21 décembre passé, pour assister à une assemblée publique convoquée par le comité droit d'asile. Plusieurs requérants témoignèrent sur la situation de leurs pays d'origine, leur vie en tant que réfugié en Suisse et les conséquences d'une expulsion vers leurs pays. Matthieu Musey, porte-parole de l'opposition zairoise en Suisse, parla du lien entre fuite des hommes et des capitaux. "Dans notre pays, déclara-t-il, beaucoup de jeunes n'ont aucun espoir d'avenir car les moyens font défaut pour tout, même pour l'école. Mobutu a déposé sept milliards de francs suisses dans les banques helvétiques. Cet argent ne lui appartient pas, mais au peuple zairois. Et qui en profite? En tout cas pas les réfugiés!"

Une résolution votée en fin de séance réclame: l'arrêt de l'expulsion de requérants d'asile, "l'humanisation" des entretiens officiels auxquels les candidats doivent se soumettre, la prise en compte de la situation des pays d'origine lors des décisions, l'interruption de l'aide économique et militaire aux pays dictatoriaux responsables du flux de réfugiés.

Le 20 décembre à Bâle s'est tenue une manifestation de 500 personnes contre l'expulsion des requérants d'asile refusés. La *Basler Zeitung* (21 décembre) en a fait état dans ses colonnes: "C'est le comité d'asile de Bâle, formé de milieux divers parmi lesquels se trouvent, à côté de personnalités, la *Freiplatzaktion* (association s'occupant de réfugiés, réd.) et le PSO, qui a organisé cette manifestation. Au départ du rassemblement, Olivier Peters, du comité d'asile, indiqua que pour Bâle seulement environ 100 requérants, dont les demandes ont été refusées en dernière instance, furent expulsés ces dernières semaines vers leurs pays d'origine. Pour deux d'entre eux — un Pakistanais et un Turc — on sait maintenant qu'ils ne sont pas arrivés dans leurs familles. On peut

donc craindre qu'ils aient été arrêtés dès leur arrivée."

## Rencontre utile

La FTCP, syndicat de la chimie et du papier, a invité, le 7 décembre à Wynau (canton de Berne), ses membres suisses et étrangers à une fête pour y rencontrer des réfugiés tamouls et africains du centre du Roggwil. A cette occasion, le secrétaire syndical, Fritz Gfeller, espéra

dans son allocution de bienvenue que "cette fête soit un premier pas pour détruire les incompréhensions et les préjugés que nous avons les uns envers les autres et pour commencer à discuter ensemble." Cet espoir s'est réalisé. Une des organisatrices, Verena Bürcher, pouvait ainsi écrire dans le journal syndical (*Gewerkschaft*, 12 janvier 1985): "Le scepticisme de quelques collègues a fait place à des visages radieux car la fête fut une réussite.

Très vite les gens faisaient la queue devant les stands de spécialités; des raclettes suisses, aux kebabs turcs en passant par les spaghettis du collègue Romano et les nouilles des Tamouls."

Ces diverses actions montrent qu'il est possible de s'opposer efficacement aux campagnes haineuses de l'Action nationale qui voudrait faire de l'étranger le responsable de toutes les difficultés.

correspondant

Nyon :

# À PROPOS D'UN SERMENT

Au Conseil communal (législatif) de Nyon, tout le monde, des libéraux aux populistes, se tutoie et clôt les séances en buvant un verre ensemble. A ce ronron parlementaire, la liste Alternative socialiste verte (ASV, 10 sièges aux dernières élections) entend bien ne pas céder. Premier exemple lors de la prestation de serment de Robert Lochhead pour la nouvelle législature. Il nous explique son geste.

Au moment où l'extrême gauche entre dans des parlements, à Nyon notamment, il est bon de se rappeler que nul n'est à l'abri des pressions qui poussent à l'intégration. D'autant plus quand on n'a pas derrière soi un fort mouvement social en lutte.

## "Puisque la loi m'y oblige"

Le serment, que la loi oblige chaque conseiller communal à prêter à son entrée en fonction, est considéré par beaucoup comme une simple formalité. On a tort de sous-estimer ce genre de symbole. Ces serments servent à contraindre moralement et symboliquement les contestataires à rendre hommage à l'ordre établi, et ceci sur un fond de gendarmes en grand uniforme et drapeaux.

Puisque l'assemblée d'ASV avait malheureusement renoncé à distribuer à la cérémonie d'assermentation du 14 décembre dernier une

déclaration se distançant de ce serment, j'ai au dernier moment complété la formule rituelle: "Je le promets" par: "ce laïus patriotique puisque la loi m'y oblige". La presse a bien répercuté ce petit geste. Dans le *Journal de Nyon* (18 décembre 1985), je donne cette explication: "... ce serment (...) affirme (...) des valeurs qui ne sont pas neutres, des valeurs qu'on partage ou qu'on ne partage pas. C'est un petit concentré du discours officiel patriotique suisse: "... de maintenir et de défendre la liberté et l'indépendance du pays... maintien de l'ordre, de la sûreté..." On croit entendre le discours du colonel à la prise de drapeau de son régiment. C'est au nom de ces valeurs qu'on emprisonne les objecteurs, qu'on drille les recrues d'exercices abrutissants, (...) ou qu'on expulse des réfugiés. Il ne m'est pas possible de reconnaître mes valeurs là-dedans et ce serment me posait un véritable problème de conscience. J'ai moi aussi mon attachement à une terre,

à ses habitants et à leurs libertés. Mais un tel serment recouvre une société trop injuste et ne fait aucune place à ce souci de justice sociale qui ne devrait s'arrêter ni devant les frontières ni devant les différences de passeports."

## Contre le micmac

Il est possible et important d'enfreindre les barrières invisibles du conformisme parlementaire afin de bien faire savoir que c'est tout cet ordre établi qu'on remet en question. Ainsi, dans la suite de la séance, j'ai parlé, cette fois-ci au nom d'ASV, de "micmac peu ragoutant" à propos du partage des postes du bureau du conseil. La droite s'est évidemment mise à braquer pour m'interrompre, révélant la susceptibilité de ceux qui se sentent les propriétaires des institutions.

Le journal *La Suisse* (16 décembre 1985) a écrit: "... une nouvelle opposition renaît. Celle du parti Alternative socialiste verte, (...). L'an prochain, (les séances du Conseil communal) promettent d'être très animées." Espérons-le. Mais ce n'est qu'en refusant de nous couler dans le "bon" vieux moule que nous servirons à quelque chose. Car il existe déjà une gauche sage.

Robert Lochhead

## Le Paris - Dakar :

**A**nous l'Afrique", s'écriait Thierry Sabine, l'organisateur de cette fanfaronnade criminelle qu'est le rallye Paris - Dakar. Et d'ajouter aussitôt : "une très grosse affaire". C'était en 1979, à Nice. Depuis, chaque début d'année démarre aux bruits assourdissants du Paris - Dakar. Le mépris à 200 à l'heure !

Cette année, heureusement, un collectif de protestations contre ce scandale motorisé s'est mis en place. Le Pa'Dak qui a lancé une pétition et regroupe plus de 200 organisations d'Afrique, de France, de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Suisse. Il s'agit de rendre "hors la loi humaine cette compétition sportive que les populations et gouvernements d'Europe refuseraient dans leur pays", écrit la revue française *Quel Corps ?* dans un appel public.

Car l'insolence de ce cortège pétaradant est crasse. Un responsable du secteur coopératif de Tombouctou (Mali) témoigne : "La dernière fois que le Paris - Dakar est passé, toute l'essence de la région a été réquisitionnée. Pendant trois semaines, nous ne pouvions plus nous déplacer" (Le Matin, 18 décembre 1985). Un technicien de Bandiagara (Mali) raconte : "Lorsque le rallye est venu, il a gravement endommagé le pont au pied de la falaise de Bandiagara.

# PA'DAK

Depuis, les camions qui ravitaillent la région, en aide alimentaire notamment, ne peuvent plus l'utiliser. Ils sont obligés de faire un détour de plusieurs heures. Les travaux de réparation coûtent quelque 200 000 francs" (Le Matin, 18 décembre 1985). En 1982, une jeune Malienne qui joue sur la piste de son village est fauchée par un concurrent pressé. Deux ans plus tard, un accident blesse grièvement plusieurs personnes, dont un enfant, au Burkina Faso. L'année passée, le 13 janvier, un enfant nigérien décède après avoir été heurté par un équipage. Combien de morts et de blessés cette année ?

Mais qu'à cela ne tienne, l'opération est rentable. Le prix de participation est de 40 000 francs suisses. Les sponsors - Porsche, Lada, Mercedes, etc. - s'en donnent à cœur joie. En cas de victoire, les retombées économiques sont garanties. Un coup de pub qui en vaut la peine... pour les profits de demain. Cartier, prestigieux joaillier, offre par exemple une montre en or, sertie de diamants (30 000 francs!), à la concurrente gagnant le rallye deux fois de suite. Sur l'ensemble du parcours, la valeur totale des trophées donnés par les divers commanditaires atteignaient, en 1985, environ 200 000 francs. Une débauche de moyens techniques les plus sophistiqués, une armada de personnels de secours, des réserves de nourriture (30 tonnes de vivres, des rations énergétiques de 1700 calories pour chaque petit déjeuner) et de carburant pour soigner les vedettes du show-business et les têtes couronnées transpirant dans le désert. A côté de ça, la misère, la famine. La dépense d'un équipage correspond à 60 fois le revenu d'une vie entière au Sénégal. Un immense et criminel gaspillage de fric, d'énergie et de moyens techniques pour la seule gloire, et le profit, de quelques constructeurs et sponsors rapaces.

Aux millions d'affamés qui peuplent l'Afrique, rien de tel ! Leurs besoins ne sont évidemment pas solvables. Le capitalisme préfère les investissements aux rendements sûrs, l'armement entre autres. Ou alors les opérations de pub largement répercutées par tous les grands médias, dont les "royalties" sont certaines. Le Paris - Dakar est à l'image de notre société : celle de la logique du profit, de l'exploitation du tiers monde.

P. Girardet

## Pologne :

# Un bilan globalement po...lluant

La croissance formidable de la pollution est, on le sait, l'une des réussites les plus marquantes du "socialisme réellement existant". Par modestie, sans doute, les bureaucrates n'ont jamais intégré ce développement remarquable dans leurs plans quinquennaux. Pourtant les résultats sont là, défiant toute concurrence.

La Charte 77 avait déjà mis en lumière toute l'ampleur du désastre en Tchécoslovaquie (cf. *La Brèche* No 324, du 25 août 1984). Solidarnosc et ses sympathisants font aujourd'hui de même en Pologne. Où la situation est telle que même la très respectable et officielle Académie des sciences constate : "Dans cinq ans, il n'y aura plus d'eau en Pologne, 20 o/o de la flore et 15 o/o de la faune périront."<sup>1</sup> Après l'essence sans plomb, voici venir le temps du "socialisme" sans eau !

La ville de Bydgoszcz est devenue célèbre le 19 mars 1981, lorsque la milice passa à tabac des militants de Solidarnosc. A ce premier attrait touristique s'en ajoute un autre, tout aussi accueillant : "Les usines Zamech produisent du chlore, du phénol et de l'aniline. Leur soixante cheminées émettent cinquante substances polluantes. Dans le centre de la ville, la concentration du nitrobenzène atteint 100 microgrammes par mètre cube, la norme admissible étant de 5 microgrammes, alors que le taux d'acidité dépasse la norme de huit fois." Les usines Zamech disposent pourtant d'un budget pour lutter contre la pollution. Il est de 600 millions de zlotys par an. Comme le coût de l'élimination des substances nocives est estimé à 10 milliards de zlotys, les usines Zamech cesseront de polluer dans quatorze ans...

### Le benzopyrène ? Plock en stock

Mais Bydgoszcz n'a encore pas trop à se plaindre, puisqu'elle ne figure qu'en douzième position sur la liste des régions les plus polluées de Pologne. Les 100 000 habitants de Plock sont en moins bonne posture. Leur ville est huitième au hit-parade de l'asphyxie : "Le danger qui menace Plock (...) se nomme benzopyrène, substance aux effets cancérigènes. Sa découverte dans l'air, le sol et l'eau de Plock est due à un "pur hasard", car les analyses de routine prévues dans le cadre du contrôle des pollutions ne prévoient pas sa détection. "Nous étions si préoccupés par le dioxyde de soufre (norme dépassée de trois

fois) et le dioxyde de charbon (cinq fois) que nous avons oublié le benzopyrène. D'ailleurs sa présence est inexplicable..." déclare le responsable local de l'environnement." La seule solution serait de fermer l'usine : impossible pour cause de marche triomphale de la production socialiste. Dès lors, l'eau de la Vistule et celle des robinets de Plock continuent à contenir entre 164 et 1000 nanogrammes par litre de benzopyrène (nanogramme : un milliardième de gramme). Norme tolérée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : 10 nanogrammes. Comme si cela ne suffisait pas, les organisateurs du "socialisme scientifique" ont ajouté une touche ubuesque à la situation, propre à réjouir le premier anti-communiste primaire venu : "Le centre le plus proche capable de détecter le benzopyrène se trouve à Lodz, distante de plus de 100 kilomètres. Alors, souvent, les résultats des analyses arrivent un peu tard. Ils apprennent aux habitants de Plock que, la veille, ils n'auraient pas dû ouvrir leurs robinets." Plock, plock, goutte après goutte, le benzopyrène fuit dans les éviers.

### On étouffe à Stalinogrod

En Haute-Silésie, pas de problème de robinets qui fuient et de baignoires qui se vident. Car même avec une bonne plomberie, la pollution ne reculerait pas. "Air pollué, eau infecte, forêts mortes, sols acides, s'accumulent sur cette région (...) Les moyennes annuelles de pollution atmosphériques dépassent six fois la norme, la concentration de gaz carbonique vingt et une

fois, celle de composés du plomb cent quatre-vingt-seize fois ! Le taux d'acidité, qui n'est plus communiqué depuis 1975, constitue un des secrets les mieux gardés du pays. L'Académie des sciences a révélé que l'administration locale lui a purement et simplement interdit l'accès aux données." Quels petits cachottiers ! Auraient-ils honte ? Ils n'empêchent en tout cas pas les écologistes polonais de se livrer à des calculs révélateurs : "Si dans la région de Poznan, dont la superficie est de 8151 kilomètres carrés, la concentration d'oxyde de soufre est de 82,3 microgrammes de SO<sub>2</sub> par mètre cube d'air (chiffre "volé" par les clandestins de Solidarnosc à la municipalité de la ville), quelle est celle de la région de Katowice, dont la superficie est inférieure de 1500 kilomètres carrés et les émissions soixante fois plus puissantes ? Ce résultat signifierait que le "triangle noir" de Sokolov en Tchécoslovaquie, considéré comme celui où les concentrations de l'oxyde de soufre sont les plus fortes en Europe, est un jardin enchanté par rapport à la région de la Haute-Silésie, habitée par plus d'un millions de personnes." Marquez "pas de chance" pour les habitants de Katowice, pollués comme c'est pas possible aujourd'hui et vivant hier (entre 1953 et 1956) dans une ville ayant l'insigne honneur de s'appeler Stalinogrod.

Il existe cependant au moins une personne en Pologne que tous ces résultats n'inquiètent pas. Il s'agit du sieur Stanislaw Opalko, président du comité de la protection de l'environnement du Parti et membre aussi du Bureau politique. Il nage en pleine euphorie, cette année : "Notre loi sur la protection de l'environnement (...) n'a d'équivalent dans aucun pays du monde." Il a dit ça sans rire ? Il a dit ça sans rire, car quand il rit, ça lui fait mal. Du côté des poumons. La cigarette, sans doute...

Eric Peter

1. Toutes les citations et données de cet article sont extraites du *Monde* du 5 janvier 1986 ("Pologne : de l'air, de l'eau et des normes").

Femmes au Guatemala :

# Un génocide tranquille

Deux femmes du Guatemala, Evangelina, la cinquantaine, et Teresa, indigène de trente ans, ont fait une tournée en Europe le mois dernier. Elles étaient sur une liste noire au Guatemala et ont dû fuir leurs enfants, famille, milieu de vie et de luttes quotidiennes. Elles se sont retrouvées (avec d'autres exilées) à Mexico, où elles ont créé en 1983 IXQUIC<sup>1</sup>, une coordination des multiples groupes de femmes guatémaltèques de l'intérieur et en exil. Leur nouvel engagement : faire sortir du silence les humiliations, les viols, les tortures et assassinats que vit la population guatémaltèque — en particulier les femmes et les enfants —, défendre leur propre dignité de femmes pourchassées et faire valoir les droits d'un peuple victime de l'un des génocides les plus cruels de cette décennie.



## VIE QUOTIDIENNE

"J'ai vu quand les soldats ont emmené mon papa à grands coups de pieds et l'ont mis dans une grande auto. Puis cinq "tigres" ont entraîné ma maman... Nous l'avons retrouvée morte. Nous sommes sept enfants."

Histoire "banale", racontée par des milliers d'orphelins guatémaltèques. En effet, aujourd'hui on compte 100 000 orphelins, 100 000 réfugiés, 20 000 déplacés, 40 000 morts et disparus sur une population de 7,5 millions d'habitants...

plus de 20 000 à San Marcos et 7000 à Chimaltenango (voir encart).

## Campagnes de stérilisation

La capitale guatémaltèque est frappée d'une vague de délinquance sans précédent, "aux caractéristiques très étranges". Des groupes d'hommes armés de mitraillettes se déplacent en voitures luxueuses, ils attaquent et abusent sexuellement des gens, sans distinction d'âge ni de sexe. Le gouvernement a admis que les forces de sécurité pourraient être impliquées dans ces actions (*El Día*, 25 octobre 1985).

A la campagne, la population paysanne a été décimée ces dernières années par des massacres touchant des villages entiers. 300 villages et 250 coopératives détruits, 20 000 personnes environ placées dans les célèbres "villages-modèles". C'est-à-dire des zones défrichées, entourées de palissades et contrôlées par l'armée. On ne s'en échappe que rarement. Là, l'espagnol est imposé à des indigènes ne parlant que leur langue indienne. Tout contact avec l'extérieur est coupé. Dans ces camps, des programmes de stérilisation de masse des femmes indigènes des Hauts-Plateaux ont été mis en œuvre. L'archevêque Prospero Penados del Barrio, dans une lettre ouverte (22 août 1985) adressée à Reagan, dénonça : "ces programmes violents, mis sur pied par l'Association pour le bien-être de la famille, une organisation locale de planification familiale affiliée à la International Planned Parenthood Federation (...) ainsi qu'à l'Agence pour le Développement International (AID), une organisation officielle américaine." Penados del Barrio attaqua également la distribution, par l'armée guatémaltèque, de boîtes de nourriture contenant des produits stérilisants. Et cela dans le cadre du programme "nourriture pour le travail" (*Food for Work Program*), appliqué dans

les "pôles de développement" (une des formes de contrôle de la population par les militaires).

Plus sournoisement, depuis plus de dix ans, la stérilisation est pratiquée par des moyens chirurgicaux dans le cadre de "programmes de contrôle de la natalité". Ceci se passe dans les hôpitaux des zones rurales, contre la volonté des femmes indigènes et lors de leur accouchement. Il est bien entendu impossible de promouvoir ensuite la moindre campagne pour l'utilisation de contraceptifs. "La méfiance des femmes est compréhensible quand elles ont été victimes de tromperie. Beaucoup sont allées au centre de santé pour être soignées de diarrhées... et les médicaments qu'on leur donne servent à les stériliser. C'est la cause de profonds traumatismes", témoignent les infirmières. Si une femme surpasse cette méfiance, elle doit "cacher sa boîte de pastilles". "Quand mon mari s'en rendit compte, il me traita de putain, me frappa et me donna des coups de pied."

## Apprendre à se défendre

Depuis la création des premiers regroupements de femmes, en 1976, au lendemain du tremblement de terre, les activités des femmes engagées se sont diversifiées. L'éducation, la santé, le logement, les droits élémentaires, la recherche des parents disparus figurent en premier plan.

IXQUIC réunit des femmes de toutes les couches sociales, de toutes les ethnies et de tous âges. Les employées domestiques par exemple qui vivent un véritable esclavage de la part de leurs patronnes ou des fils et du "Señor" de la maison. Elles sont méprisées, subissent des agressions racistes si elles sont indigènes.

Les femmes salariées, enseignantes ou ouvrières, gagnent moins que les hommes des mêmes professions. Les mauvais traitements et le harcèlement sexuel sont le lot quotidien des ouvrières, des secrétaires ou des employées des services. Avec IXQUIC, les femmes apprennent à défendre leur dignité.

Partout en Amérique centrale et aux Caraïbes, les femmes s'organisent. De l'AMNLAE des Nicaraguayennes à la CONAMUCA des Dominicaines, les mouvements de femmes du tiers monde revendiquent un changement fondamental. "Nous voulons la libération intégrale des femmes, concluait Evangelina. Renverser la dictature sera une condition de départ. Mais nous nous préparons à continuer notre lutte pour faire valoir tous nos droits en tant que femmes."

M.-T. Sautebin

1. IXQUIC, Apartado postal 27-008, Zona postal 06760, Mexico D.F. La totalité des informations et témoignages de cet article ont été fournis, à part indication contraire, par IXQUIC oralement ou dans ses dossiers No 1 à 5 de 1985.



Comme en Argentine, des mères guatémaltèques réclament les disparu(e)s.

"Nous les paysan(ne)s, témoigne Teresa, nous semons le coton, fabriquons l'engrais avec des cendres et des excréments de moutons, nous le récoltons, l'emballons et le livrons à l'aéroport. Puis il nous revient. Des habits finis qu'on ne pourra jamais acheter. Alors on achète du fil mercerisé et teint (ce qu'on savait faire artisanalement). Il coûte très cher. On tisse et brode nos propres habits. On a perdu tout pouvoir sur le produit de notre travail."

## Pauvreté et répression

2 o/o de la population possède 80 o/o des terres fertiles; 98 o/o se partagent les 20 o/o restants, des terres pauvres et pierreuses. Depuis la colonisation espagnole, la vie quotidienne au Guatemala n'est faite que de violences. Les colons se sont répartis les terres et les Indiens. Ils les ont habillés de couleurs différentes pour contrôler ceux qui auraient voulu fuir ou rejoindre leur communauté... Mais peu à peu l'artisanat a repris le dessus et on a recréé des motifs de

broderie différents selon les zones. Ce sont de vraies œuvres d'art qui survivent. Toutes les ethnies aborigènes ont été brutalement interrompues dans leur processus de développement et soumises à des formes violentes d'exploitation. Depuis la prétendue "Indépendance" (1821), les dictatures se sont succédées — à l'exception de la brève interruption de 1944 à 1954 avec les gouvernements populaires d'Arévalo et Arbenz. Puis les militaires se sont réinstallés grâce au coup d'Etat de 1954 patronné par la CIA. La domination politique et économique américaine s'incruste. Et, au cours des vingt dernières années, la population guatémaltèque a vécu une répression toujours plus violente et sophistiquée. "Les militaires ont fait du Guatemala un pays de veuves et d'orphelins", concluent des parlementaires britanniques au terme d'une visite au Guatemala (*Uno más Uno*, 24 octobre 1984).

Dans la seule province de El Quiché, on dénombre 19 600 orphelins de père ou de mère et 4 500 enfants sans parents. Ils sont

... notes ... notes ... notes ... notes ...

## PHILIPPINES :

### LE POISSON POURRIT PAR LA TÊTE

Le président philippin Marcos vient de reconnaître publiquement que les forces armées de son pays étaient traversées par une intense rivalité. Elle oppose les partisans du général Fabian Ver, réinstallé à son poste de chef d'état-major des armées au lendemain de son acquittement dans le procès de l'assassinat de Benigno Aquino et ceux du général Fidel Ramos, son adjoint, qui avait assuré l'intérim de Ver durant l'année de l'instruction du procès.

Cette reconnaissance officielle, la première du genre, prend toute son importance quand on sait que l'armée doit faire face à la guérilla en pleine expansion de la Nouvelle armée populaire. La situation est jugée très préoccupante par les Etats-Unis, qui possèdent aux Philippines leurs deux

plus grandes bases militaires extérieures. L'armée philippine est minée par ce conflit au sommet que le régime Marcos s'avère incapable de résoudre.

C'est ce qui fait pencher de plus en plus les Etats-Unis vers la recherche de solutions de rechange. Le ticket finalement unifié de l'opposition, Corason Aquino (veuve du sénateur assassiné) et Salvador Laurel, correspond assez au profil recherché : opposé au communisme, bien disposé à l'égard des Etats-Unis (respectant notamment l'accord sur les bases américaines) et du capitalisme.

Pour autant, Reagan n'a peut-être pas les moyens de jeter par-dessus bord l'entière d'un pouvoir vieux de vingt ans. Il avisera lorsque les élections auront eu lieu.

Pourtant, cette première histoire, qu'il publie dans les *Soirées de Médan* — un livre en hommage à Zola: *Boule de Suif*...

Quelques fuyards, qui quittent Rouen pour échapper aux Prussiens — on est au temps de la guerre de 1870. Il y a là M. et Mme Loiseau, "des marchands de vin en gros". Et puis M. Carré-Lamadon, "homme considérable", "membre du conseil général" et sa femme. Et puis le comte et la comtesse Hubert de Bréville, qui portent "un des noms les plus anciens et les plus nobles de Normandie". Ajoutez-y deux religieuses, dont le christianisme consiste à marmotter des *Pater* et des *Ave*. Ajoutez-y encore Cornudet, "le démocr, le terreur des gens respectables", révolutionnaire de brasserie. Enfin Boule de Suif, prostituée de son état...

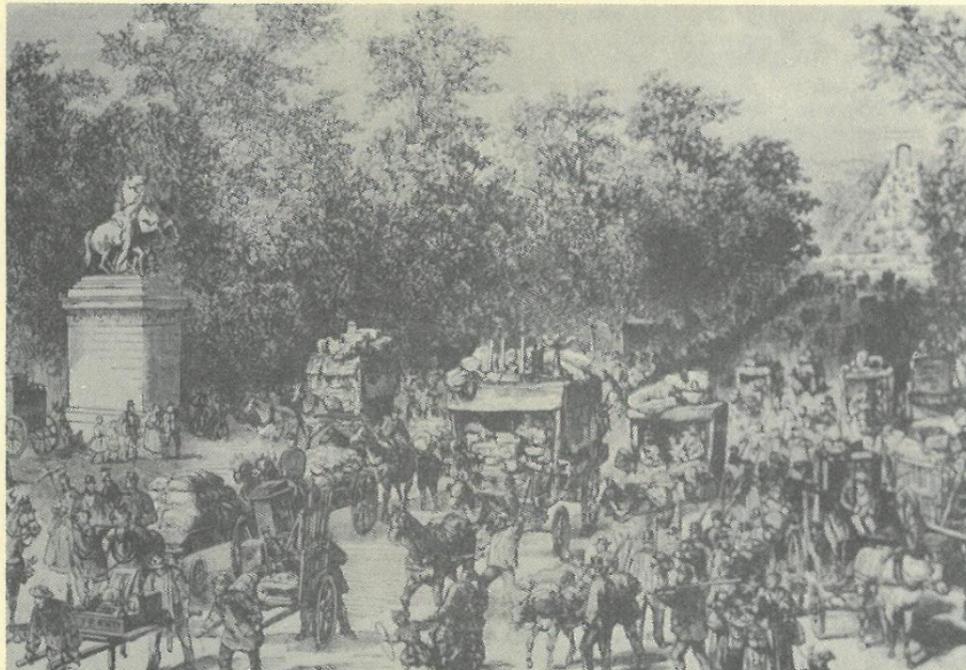
Tous ces braves gens fuyant pour mettre leur fortune à l'abri, et aussi leurs personnes — la seule Boule de Suif s'en allant, parce qu'elle est fille de joie, c'est vrai, mais qu'elle ne veut pas coucher avec des officiers allemands — par patriotisme!

**Les gredins honnêtes**

Et donc, le voyage en berline commence. Et la seule Boule de Suif a songé à prendre avec elle quelques provisions de bouche — qu'elle partage avec les autres! Et puis après des heures, on arrive à l'étape, où l'on a la désagréable surprise de découvrir que les Prussiens y sont déjà! Tout se passe bien, cependant: les laissez-passer sont en règle. Mais le lende-

Un écrivain illustre, très illustre! Avec tout ce qu'il faut pour connaître le succès — et pour être, partiellement tout au moins, méconnu! Récupérable à souhait: le suicide manqué, le "désespoir philosophique", la folie... Et puis l'art du conteur, la "vérité choisie et expressive", son style "robuste et râblé"; ses sujets qui témoignent d'une psychologie raffinée. Un "œil de la caméra", somme toute, qui photographierait "l'humble vérité", sans jamais se permettre d'intervenir, de s'engager... On veut bien!

# MAUPASSANT



Septembre 1870. Les Parisiens quittent Paris en apprenant la marche des Prussiens.

main matin, l'officier-commandant s'oppose au départ... A moins que Boule de Suif ne lui accorde ses faveurs! Et elle refuse. Et tous ces honnêtes gens font pression sur elle. On recourt même aux secours de la religion:

"— Alors, ma sœur, vous pensez que Dieu accepte toutes les voies et pardonne le fait quand le motif est pur?"

— Qui pourrait en douter, madame? Une action blâmable en soi devient souvent méritoire par la pensée qui l'inspire."

Et Boule de Suif finit par céder. Après quoi, tout le monde lui tourne le dos. On repart enfin... Cette fois, les voyageurs ont eu le temps de se munir de quelques provisions — sauf la pauvre fille, qui n'y a pas pensé, "dans la hâte et l'effarement de son lever". Et personne ne lui fait l'aumône de la moindre miette: "Elle se sentait noyée dans le mépris de ces gredins honnêtes qui l'avaient sacrifiée d'abord, rejetée ensuite, comme une chose malpropre et inutile. Alors elle songea à son grand panier tout plein de bonnes choses qu'ils avaient goulûment dévorées..."

Est-ce assez clair?

On croirait avoir à faire à un thème de fugue, repris mais inversé — construction musicale.

**La guerre**

Et cette nouvelle terrible, qui s'appelle: *La Mère Sauvage*.

De nouveau, la guerre de 1870. Une vieille, la Mère Sauvage, chez qui l'autorité militaire prussienne loge quatre soldats. Elle, de son côté: "Elle les aimait bien (...) ses quatre ennemis; car les paysans n'ont guère les haines patriotiques; cela n'appartient qu'aux classes supérieures."

Et ceci, encore, où Maupassant "annonce la couleur" avec toute la clarté désirable: "Les humbles, ceux qui paient le plus parce qu'ils sont pauvres et que toute charge nouvelle les accable, ceux qu'on tue par masses, qui forment la vraie chair à canon, parce qu'ils sont le nombre, ceux qui souffrent enfin le plus cruellement des atroces misères de la guerre, parce qu'ils sont les plus faibles et les moins résistants, ne comprennent guère ces ardeurs belliqueuses, ce point d'honneur excitable et ces prétendues combinaisons politiques qui épuisent en six mois deux nations, la victorieuse comme la vaincue."

Et puis, un jour, la Mère Sauvage reçoit la nouvelle de la mort de son fils, tué à l'ennemi... Sans dire un mot, sous prétexte que l'hiver va être rude, elle entasse dans la grange où dorment les quatre soldats des bottes de paille, et une fois qu'ils se sont endormis, elle y met le feu. Puis attend tranquillement qu'on vienne et qu'on la fusille. "Vous écrirez comment c'est arrivé, dit-elle à l'officier, et vous direz à leurs parents que c'est moi qui a fait ça. Victoire Simon, la Sauvage! N'oubliez pas."

"La vieille ne tomba point, termine Maupassant. Elle s'affaissa comme si on lui eût fauché les jambes.

L'officier prussien s'approcha. Elle était presque coupée en deux, et dans sa main crispée elle tenait sa lettre (qui lui annonçait la mort de son fils) baignée de sang."

Et c'est tout. Il vaut la peine de lire ou de relire Maupassant — et point n'est besoin de lire entre les lignes!

Jeanlouis Cornuz



**ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !**

**LAUSANNE et environs**

**Grande Salle d'EPALINGES**  
sa 25 janv., 20h30: **LÉO FERRÉ**.  
Loc.: Service culturel Migros Vaud, 2, place Saint-François, 021/ 20 26 35. Fr. 30.—, en pré-location Fr. 25.—.

**Musée cantonal des Beaux-Arts, Riponne**  
jusqu'au 9 fév., de 10 à 12h et de 14 à 17h, je jusqu'à 20h, fermé le matin: Jacques Pajak (1930-1965), peintures, dessins, gouaches, aquarelles.

**Musée des Arts décoratifs, 4, Villamont**  
jusqu'au 2 fév., de 10 à 12h et de 14 à 18h, ma aussi de 20 à 22h: *Rêves d'Icare*, objets volants, sculptures, dessins, peintures, photographies illustrant ce vieux rêve de l'homme de s'élever dans les airs, de voler libre comme l'oiseau.

**Collection de l'Art Brut, 11, avenue des Bergières**  
du ma 21 janv. au di 1er juin, ma à ve de 10 à 12h et de 14 à 18h, sa et di de 14 à 18h: Reinhold Metz. Né en 1942 à Karlsruhe-Durlach, Reinhold Metz consacre son temps à la réalisation d'un exemplaire du Don Quichotte de Cervantès (qu'il vénère) entièrement calligraphié et enluminé de sa main, faisant l'objet de cette exposition.

**Galerie Basta I, 4, Petit-Rocher (Chauderon)**  
jusqu'au sa 1er fév., lu de 12 à 18h30, ma au ve de 10 à 18h30, sa de 10 à 17h: Titi Schüpbach, "Origines".

**Théâtre Boulimie, 4, place Arlaud**  
jusqu'au sa 1er février, 20h45 (sauf di et lu): supplémentaires de 22 97 00, spectacle d'humour de Lova Golovtchiner. Loc.: (021) 22 97 00.

**Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES**  
à 20h30. ma 28, me 29 janv.: *Birdy*, d'Alan Parker (USA, 1985). ve 31, sa 1er fév. (aussi à 16h): *Steamboat Bill Junior (Cadet d'eau douce)*, de Buster Keaton (USA, 1928). ma 4, me 5 fév.: *Le baiser de la femme-araignée*, de Hector Babenko (Brésil, 1984). A ne pas manquer!

**YVERDON**

**Théâtre de l'Echandole, Château d'Yverdon**  
me 22, sa 25 janv., 20h30: *Agnès de Crousaz*, Café théâtre. Fr. 12.—, ét., appr. Fr. 8.—.  
di 26 janv., 19h, lu 27 janv., 20h30: **LÉO FERRÉ**.  
Fr. 30.—. Loc.: Office du tourisme.  
me 29 janv., 20h30: **MARC OGERET**.

Fr. 12.—, ét. appr. Fr. 8.—. (024) 21 47 74.

**GENÈVE**

**Théâtre Saint-Gervais, MJC, 5, rue du Temple**  
jusqu'au di 9 fév., me, ve et sa à 20h30, di à 17h: *Caraïbes*, réalisation collective du Théâtre du Loup. Mise en scène d'Eric Jeanmonod. Loc.: Service culturel Migros, 7, rue du Princ et Théâtre Saint-Gervais, 022/ 32 20 60.

Le cachet de la dernière représentation (dimanche 9 février à 17h) sera entièrement versé à une œuvre charitable ou culturelle de Haïti, pays qui est à l'origine de l'inspiration de *Caraïbes*.

**Au 7e de Saint-Gervais, 5, rue du Temple**  
du me 29 janv. au sa 8 fév., 21h; di 2 fév. à 17h, relâche lu: "Haut comme la table", écrit et interprété par Pierre-Olivier Scotto, l'histoire de l'éducation d'un petit garçon par sa grand-mère. Loc.: Service cult. M. et Saint-Gervais, 022/ 32 20 60.

**Sud des Alpes, 10, rue des Alpes, 1er étage**  
à 21h. ve 24 janv.: *The Duffle-Coast's*. sa 25: *Marc Liebeskind Quartet*. ve 31: *Red Twist & Tuned Arrow*. sa 1er fév.: *Bayaya Positive*. Org.: AMR.

Mexique :

## «LA CRISE SOCIALE LA PLUS IMPORTANTE DEPUIS 1968»



Le PRT à une manifestation.

Le tremblement de terre du 19 septembre dernier n'a pas fini de secouer le Mexique (voir La Brèche, No 349, 5 octobre 1985). Il a engendré une crise sociale et politique que nos camarades du PRT (Parti révolutionnaire des travailleurs, section mexicaine de la IVe Internationale) comparent à celle de 1968. Leslie, militante de la direction du PRT, de passage à Paris pour récolter des fonds au nom de la Coordinadora unica de los damnificados, la Coordonation unique des sinistrés, explique les carences du gouvernement et l'important mouvement de protestation en train de se développer.

\* Mais comment expliques-tu cette passivité du gouvernement, son incapacité à résoudre le problème de la reconstruction ?

— La crise économique du Mexique est très profonde, et pratiquement la moitié du budget de l'Etat est destinée chaque année à la dette. Or, le gouvernement tient à poursuivre sa politique

budgétaires. Le tremblement de terre n'a pas simplement aggravé la crise économique du Mexique; il est aussi à l'origine d'une crise politique, où le gouvernement et le PRI (Parti gouvernemental, réd.) ont perdu la confiance d'une grande partie de la population. En fait, on assiste à la crise sociale la plus importante au Mexique depuis 1968, du fait de la base sociale du mouvement et de l'impact dans la conscience de chacun. Le Mexique est différent depuis le tremblement de terre: de même que 1968 fut une ligne de fracture dans l'histoire du pays, le 19 septembre 1985 représente une nouvelle ligne de fracture.

\* Dans cette situation, quelle part prend le PRT à cette mobilisation, quelles sont ses activités ?

— Le PRT participe au mouvement à travers ses militants, qui sont aussi des sinistrés et qui jouent un rôle majeur dans leurs quartiers pour renforcer la mobilisation et l'organiser de manière autonome. Le PRT appuie toutes les actions de la Coordonation, mais nous considérons que le mouvement et la Coordonation doivent rester autonomes par rapport aux partis politiques qui doivent leur apporter leur soutien.

Le 1er septembre, le PRT est entré à la Chambre des députés. (Voir La Brèche, No 346, 24 août 1985. Lors des élections législatives de juillet 1985, le PRT a obtenu près de 3 0/0 des suffrages, ce qui lui a valu plusieurs

sièges au Parlement; réd.) Le jour même du tremblement de terre et les jours suivants, nos camarades ont soulevé les problèmes des sinistrés, et ont dénoncé la corruption gouvernementale. Ils se sont faits les porte-parole des organisations de sinistrés à la Chambre des députés.

\* Quelles sont les perspectives actuelles pour ce mouvement des sinistrés ?

— Il faut maintenant établir une convergence entre le mouvement des sinistrés et le mouvement politique et syndical contre le paiement de la dette. Les organisations politiques et syndicales ont répondu à l'appel de Castro par la mobilisation du 23 octobre qui fut une journée latino-américaine de lutte contre le paiement de la dette.

Le problème de la dette et celui de la reconstruction sont liés puisqu'il n'est pas possible de reconstruire en payant chaque année les intérêts de la dette. Il faudrait cesser pendant dix-huit mois les paiements pour réussir à reconstruire. C'est une revendication que les syndicats et les organisations politiques reprennent aujourd'hui, et les associations de la Coordonation commencent également à en discuter. Aussi le lien entre les deux mouvements est en train de s'établir.

Tiré de Rouge, No 1189  
19/25 décembre 1985



"Un fort sentiment de rejet de l'armée est né au sein de la population..."

\* D'où vient la Coordonation unique des sinistrés? Que représente-t-elle? Quelles associations regroupe-t-elle ?

— Cette coordination s'est formée le 26 octobre dernier, et regroupe quarante associations, qui représentent plusieurs milliers de familles de sinistrés. Elle s'est créée, parce que plus d'un mois après le tremblement de terre, le gouvernement mexicain n'avait encore apporté aucune solution aux problèmes des sinistrés. Un fort sentiment de rejet de la police et de l'armée est né au sein de la population, parce que l'une et l'autre, plutôt que d'apporter de l'aide aux sinistrés, ont gêné le travail des sauveteurs et l'organisation de la solidarité. Il y avait même des voleurs de l'armée qui profitaient du fait que les maisons soient abandonnées pour les piller.

Par ailleurs, tous les jours, les journaux annonçaient l'arrivée de l'aide internationale, et décriaient les chargements en vivres, en médicaments et en vêtements que des avions apportaient sans cesse. Mais les sinistrés ne reçurent rien de tout cela. Tout le monde comprit que le gouvernement était

corrompu, et celui-ci perdit beaucoup de son prestige.

Au départ, les habitants avaient peur d'un nouveau tremblement de terre, d'une nouvelle catastrophe. Mais rapidement, la peur s'est transformée en colère face à la passivité gouvernementale. Au bout de huit jours, eut lieu la première manifestation, et depuis il n'y a pas une journée sans rassemblements, manifestations ou meetings, quelque part à Mexico, pour exiger des réponses du gouvernement. Des personnes qui, auparavant, n'avaient jamais ressenti la nécessité de s'organiser sont contraintes aujourd'hui, par la situation, de participer à la mobilisation, et elles vivent un processus accéléré de prise de conscience.

La Coordonation représente le plus fort mouvement de masse depuis des décennies. Le gouvernement s'est donc vu obligé d'entamer des discussions avec elle; tous les ministres et le président de la République ont reçu ses représentants, les ont écoutés, mais rien n'a été fait. Trois mois après le tremblement de terre, une seule maison a été reconstruite, et les gens continuent de vivre dans la

d'austérité, et il tente de trouver le financement de la reconstruction en augmentant les impôts et en opérant quelques glissements



Après le tremblement de terre, des cercueils entassés dans un parc.